

## Avertissement

**« LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS »**

**DEDICACE 1**

Je dédie ce mémoire à :

- Mon feu père DJAGOU Etchè
- Ma mère LOTTI Ogougba
- Mes frères et sœurs

Richard DJAGOU

**DEDICACE 2**

Je dédie ce mémoire à :

- Mon père SOUNNOUVOU D. Pierre
- Ma feu mère SINGBO Margueritte
- Mes frères et sœurs

Armel Gbessi SOUNNOUVOU

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**ANDF** : Agence Nationale du Domaine et du Foncier

**ANSSFD** : Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés

**APD**: Aides Publiques au Développement

**BCEAO** : Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest

**BOAD**: Banque Ouest Africaine de Développement

**CAA**: Caisse Autonome d’Amortissement

**CCMP**: Centre de Contrôle des Marchés Publics

**CF**: Contrôle Financier

**CFPACF** : Centre de Formation Professionnelle de l’Administration Centrale des Finances

**DAF** : Direction des Affaires Financières

**DCSRF** : Direction Centrale de la Supervision et des Régies Financières

**DCSDP** : Direction Centrale de la Supervision de la Dépense Publique

**DGAE** : Direction Générale des Affaires Economiques

**DGB** : Direction Générale du Budget

**DGDDI** : Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

**DGI** : Direction Générale des Impôts

**DGML** : Direction Générale du Matériel et de la Logistique

**DGR** : Direction de Gestion des Ressources

**DI** : Direction de l’Informatique

**DNCMP** : Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics

**DIP** : Direction de l’Informatique et de Pré-archivages

**DPP:** Direction de la Programmation et de la Perspective

**DPSELF:** Direction de la Préparation et du Suivi de l'Exécution de la Loi des Finances

**DPRV:** Direction des Pensions et Rentes Viagères

**DSIP:** Direction du Suivi Investissement et des Provisions

**DSP:** Dépenses Sociales Prioritaires

**DTS :** Droit de Tirages Spéciaux

**FAGACE :** Fond Africain de Garantie et de Coopération Economique

**FMI :** Fond Monétaire International

**FNRB :** Fond National des Retraités du Bénin

**IBG :** Inspection Générale des Finances

**IDH :** Indice de Développement Humain

**IFI :** Institutions Financières Internationales

**ISAE :** Institut de la Statistique et l'Analyse Economique

**LNB :** Loterie Nationale du Bénin

**MCO :** Modèle des Moindres Ordinaires

**MCE :** Modèle à Collection d'Erreurs

**PAS :** Programme d'Ajustement Structurel

**PIB :** Produit Intérieur Brut

**PNB :** Produit National Brut

**PNUD :** Programme des Nations Unies pour le Développement

**SIDFiP :** Système Intégré de Gestion des Finances Publics

**TVA :** Taxe sur Valeur Ajoutée

**UEMOA :** Union Economique Monétaire Ouest Africaine

## REMERCIEMENTS

Ils ont été nombreux à contribuer à l'élaboration de ce document qui constitue un premier pas vers la recherche. Nous ne pouvons les citer tous, mais les prions de retrouver dans ce mémoire l'expression de notre gratitude. Nous tenons à leur exprimer, à travers ces quelques lignes, toute notre reconnaissance.

Tout d'abord nous tenons à remercier très sincèrement le professeur Charlemagne Babatoundé IGUE, doyen de la FASEG

Nos sincères et respectueux remerciements à notre très cher maître de mémoire, Dr. Honorat SATOGUINA pour ses conseils et sa disponibilité pour la réussite de la rédaction de ce mémoire. Nous lui exprimons notre vive reconnaissance.

Recevez à travers ce mémoire l'expression de toute notre gratitude :

A Monsieur Calixte ALAKONON, Assistant du Docteur SATOGUINA. Sa pédagogie, ses conseils, ses encouragements, mais aussi ses exigences de rigueur nous ont permis de surpasser. Merci pour tout le travail que vous accomplissez pour nous ;

A Monsieur Rodrigue S. CHAOU, Directeur Général du Budget, pour avoir nous accordé un stage académique de trois mois;

A notre maître de stage ; Monsieur Narcisse KITIHOUN pour sa disponibilité et son écoute lors des trois mois qu'a duré notre stage.

Nous adressons également nos remerciements :

A tout le corps enseignant, le personnel administratif de la FASEG pour leur forte contribution à notre formation.

A tout le personnel administratif de la DGB pour leurs accueils et leurs disponibilités à nous servir dans le cadre de notre stage.

A tous les honorables membres du jury. Nous sommes persuadés que vos critiques et suggestions ne feront qu'enrichir ce travail

A Nos parents, frères et sœurs DJAGOU Ayéwa, YEYEHOU Henri et son épouse ; SOUNNOUVOU A. Etienne et son épouse pour les dépenses effectuées, les conseils et leurs soutiens

**Liste des Tableaux**

Tableau n° 1 : Résultats du test de stationnarité ..... 29  
Tableau n°2 : Résultats du test de stationnarité ..... 38  
Tableau n°3 : Résultat d'estimation du modèle de court terme ..... 39  
Tableau n°4 : Résultat d'estimation du modèle de court terme ..... 41

**Liste des Graphiques**

Graphique n° 1 : Evolution du PIB réel de 1980 à 2014.....	33
Graphique n°2 : Evolution du financement Privé de 1980 à 2014.....	34
Graphique n°3 : Evolution du financement public en 1980 à 2014 .....	35
Graphique n° 4 : Evolution des Aides Publiques au Développement de 1980 à 2014. ....	36
Graphique n° 5 : Evolution de l'allégement de la dette de 1980 à 2014.....	37

## **Résumé**

Cette étude propose une contribution à l'identification du rôle joué par le financement du développement dans une économie. Son objectif est d'analyser l'effet des modes de financement dans le développement économique du Bénin. Ainsi, à l'aide d'un logiciel EVIEWS nous avons estimé un modèle de régression linéaire mettant en relation le Produit Intérieur Brut (PIB) en valeur réelle (considéré comme variable expliquée) avec un ensemble de variables explicatives nécessaires.

Il ressort de cette analyse que les Aides Publiques au Développement ont un effet positif significatif, un effet significativement lié au développement économique, notamment la croissance du PIB réel. Quant aux variables Financement Public ; Financement Privé, Allègement de la Dette, elles sont positivement significatives et stimulent peu la croissance économique.

**Mots-Clés** : Aides- Publique-Développement- Financement-Privé- Produit intérieur brut- Dette-Allègement

**Sommaire**

INTRODUCTION .....	1
<b>Chapitre 1</b> : Cadre institutionnelle, Etat des lieux et suggestions.....	3
<b>Section n° 1</b> : Le cadre de l'étude .....	3
<b>Section n° 2</b> : Déroulement du stage, Etat des lieux et suggestions .....	12
<b>Chapitre 2</b> : Cadre théorique et méthodologique .....	14
<b>Section n° 1</b> : Problématique, objectifs et hypothèses .....	14
<b>Section n° 2</b> : Revue de la littérature et méthodologie de l'étude.....	16
<b>Chapitre 3</b> : Présentation, Analyse des résultats et Suggestions.....	32
<b>Section n° 1</b> : Analyse descriptive et présentation des variables de l'étude .....	32
<b>Section n°2</b> : Analyse des résultats et recommandation .....	42
CONCLUSION .....	46

## INTRODUCTION

L'histoire économique contemporaine nous enseigne que la plupart des pays qui ont connu des phases de développement économique sont ceux qui ont su se doter de systèmes financiers capables de canaliser efficacement des ressources financières importantes vers l'investissement productifs. La croissance exponentielle enregistrée par l'Allemagne, la France et le Japon pendant la période des trente années glorieuses (1945-1975) repose en partie sur l'existence de systèmes financiers favorables à l'accumulation du capital, fondés sur des relations étroites entre les banques et les entreprises, ce qui justifie belle et bien cette affirmation.

En effet, depuis les années 1960, le monde entier vit un accroissement spectaculaire de niveau de vie, qui est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Le commerce international et le développement économique ont connu des hausses exceptionnelles. L'espérance de vie globale s'est améliorée grâce aux progrès de la médecine. Le progrès technologique a connu des avancées spectaculaires. Cependant, selon toutes les mesures statistiques, l'Afrique subsaharienne n'a pas profité de ce développement global. En fait, dans la plupart des pays de la région, le niveau de vie a même baissé (PNUD, 2005). Et pourtant, la communauté internationale a consacré plus 168 milliards de dollars américains d'aides étrangères au développement de l'Afrique depuis 1960, soit environ 15% du PNB du continent, c'est-à-dire en proportion quatre fois plus que le plan Marshall qui a permis le redécollage des économies européennes après la deuxième guerre mondiale.

Ainsi, à l'instar des pays de la sous-région, le Bénin lui aussi n'a pas du tout bénéficié de cette hausse exceptionnelle du développement économique que le monde entier vit depuis les années 1960. Quand bien même le financement intérieur et le financement extérieur augmentent, l'économie se porte très mal avec une croissance économique qui connaît de hauts et bas. En ce qui concerne les types du financement tels que : les aides publiques au développement (Dons, les prêts ...), les obligations internationales, la dette publique, le financement public et même privé s'accroissent chaque années. Et pourtant économiquement le pays n'a pas bougé.

C'est à juste titre donc qu'Abel (2013), présente le Bénin comme, l'un des plus pauvres de la planète avec un secteur privé embryonnaire et une prééminence du secteur informel, malgré qu'il ait opté pour le libéralisme économique depuis 1990. L'économie reste largement

unijambiste avec une forte concentration des efforts du gouvernement sur la filière coton toujours moribonde.

Depuis 2012, le pays a renoué avec une croissance établie à 5,4% selon les statistiques officielles rendues publiques par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) en 2013. Cela fait suite à une décennie au cours de laquelle, la croissance économique a oscillé autour de 4% depuis 2000. La période a été marquée par deux récessions profondes, avec des taux de croissance très bas de 2,9% et 2,6% respectivement en 2005 et 2010. Cette tendance à l'amélioration des performances économiques devrait se maintenir en 2013 et 2014 avec des taux de croissance estimé entre 5% et 5,5%. Toute fois notons l'importance du développement des finances dans ces croissances établis par le pays.

A travers divers documents de politiques économique, le Bénin se réclame être un pays agricole qui ambitionne de par sa position géographique, de devenir un « hub régional de négoce et services à valeur ajoutée ». Pour l'instant, la réalité est encore loin de ces rêves. Les infrastructures de base (énergie, transport, télécommunication, etc.) et les politiques nécessaires pour accompagner la concrétisation de telles ambitions restent encore très embryonnaires et souvent en parfaite inadéquation par rapport aux ambitions affichées.

A cet effet, les initiatives du privé doivent être encouragé pour renforcer les recettes de l'Etat et faciliter l'entrée des capitaux afin d'accélérer le rythme de la croissance économique et de parvenir à une durée raisonnable à l'amélioration des conditions de vie des populations.

C'est dans cette optique que le présent document se propose de faire une « analyse du financement de développement économique au Bénin ».

Ainsi, la présente étude s'articule autour de trois chapitres. Le premier présente le cadre institutionnelle. Le second expose le cadre théorique de l'étude et la méthodologie de recherche. Quant au troisième chapitre, il présente les résultats attendus.

## **Chapitre 1 : Cadre institutionnelle, Etat des lieux et suggestions**

Dans ce chapitre, il est question de présenter le cadre institutionnel de notre étude et de présenter le contexte physique et actuel de cette institution.

A cet effet, le cadre institutionnel de l'étude est le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et le cadre physique est la Direction Générale du Budget (DGB).

### **Section 1 : Le cadre de l'étude**

#### **Paragraphe 1 : Brève présentation du MEF**

Ce paragraphe présente les missions et attributions essentielles du MEF puis son organisation.

##### **1- Missions et attributions du MEF**

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a pour mission de proposer et mettre en œuvre la politique économique et budgétaire, financière et monétaire de l'Etat.

Par rapport au volet économique et budgétaire, il est chargé :

- d'élaborer les programmes de réformes économiques et coordonner leur exécution ;
- d'élaborer les projets de loi de finances ;
- d'assurer la préparation du budget de l'Etat ;

En ce qui concerne le volet financier, il est chargé :

- d'assurer l'exécution et le contrôle des recettes et des dépenses de l'Etat ;
- d'assurer le contrôle et le suivi des finances des collectivités publiques ;
- d'assurer la tenue et la réglementation de la comptabilité de l'Etat, des collectivités publiques, des postes diplomatiques et des consulats généraux ;
- de procéder à la reddition des comptes annuels de l'Etat et des collectivités publiques et assurer leur transmission à la chambre des comptes et à l'Assemblée Nationale.

Par rapport au volet monétaire, il a en charge :

- la définition et la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'endettement et de financement de projets et programmes ;
- la surveillance de la conjoncture économique ;
- l'établissement et le maintien d'un cadre macroéconomique cohérent et favorable à la croissance économique ;
- la centralisation et la coordination de toutes les actions visant à assurer une bonne exécution des politiques macroéconomiques ;
- la préparation, la négociation et le suivi des programmes économiques et financiers avec les Institutions de Breton Wood (IBW) ;
- la négociation des prêts, des dons et la gestion de la dette publique ;

- le suivi de l'exécution des conventions et des accords de financement relatifs aux projets, programmes et appuis budgétaires des partenaires extérieurs ;

Outres ces fonctions, le MEF est compétent pour :

- la coordination et la mise en œuvre des réformes budgétaires, fiscales et comptables engagées dans le cadre des appuis budgétaires avec la communauté financière internationale ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique d'intégration régionale, économique, financière et monétaire du gouvernement ;

## **2- Organisation du MEF**

Afin d'accomplir les missions qui lui incombent, le MEF coordonne les activités des structures et personnes qui lui sont directement rattachées et celles de ses directions techniques. A cet effet, on distingue :

- **le Ministre** qui est seul habilité à engager financièrement l'Etat sur délégation de pouvoir du Président de la République ;

- **le Cabinet du Ministre** composé du Directeur de Cabinet, du Directeur Adjoint de Cabinet et de cinq (5) conseillers techniques au maximum dont un conseiller technique Juridique pour assister le Ministre dans ses domaines de compétences ;

- **les services et personnes directement rattachés au Ministre** tels que l'Inspection générale des Finances (IGF), le Contrôle Financier (CF), la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP), la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF) ;

- **le Secrétariat Général du Ministère** est l'organe exécutif de la mission de transformation de la vision du gouvernement en résultat pour les citoyens.

- **les Directions Centrales** qui sont : la Direction de la Programmation et de la Perspective (DPP), la Direction de l'Informatique et du Pré-archivage (DIP), la Direction des Affaires Financières (DAF), la Direction Centrale de la Supervision de la Dépense Publique (DCSDP) et la Direction Centrale de la Supervision des Régies Financières (DCSRF) ;

- **les Directions Générales** à savoir : la Direction Générale du Budget (DGB), la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE), la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) et la Direction Générale du Matériel et de la Logistique (DGML).

- **les institutions sous tutelles à savoir** : la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), la Loterie Nationale du Bénin (LNB), l'Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD), l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF), la Banque centrale des Etats de L'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Mission Résidente de La

Banque Ouest Africaine de Développement (MR/BOAD) et le Fond Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE).

## **Paragraphe 2 : La Direction Générale du Budget (DGB)**

Le présent paragraphe expose les missions et attributions de la DGB ainsi que son organisation et environnement actuel.

### **1- Missions et attributions de la DGB**

Conformément au décret n°2016-421 du 20 juillet 2016 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances et conformément à l'Arrêté n°2849/MEF/CAB/SGM/DGB/SP du 11 aout 2016, la Direction Générale du Budget est chargée :

- d'élaborer les projets de loi de finances initiale et rectificative et suivre leur exécution, y compris la part relevant des Collectivités Locales et des Etablissements Publics à caractère administratif ;
- de traiter les aspects technique, juridique et financier du budget de l'Etat ;
- de concevoir, de mettre en œuvre, suivre et d'évaluer les réformes budgétaires ;
- d'appuyer et d'assister techniquement les ministères et institutions de l'Etat dans l'élaboration, la mise œuvre et le suivi-évaluation des documents de programmation pluriannuels de dépenses ;
- d'appliquer le code des pensions civiles et militaire de retraite ;
- de former et de recycler le personnel appartenant au corps de l'Administration Centrale des Finances ;
- d'administrer le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques ;
- de suivre les aspects budgétaire, physique et financier des investissements publics, des contrats de Partenariat Public-Privé et les dépenses à caractère accidentels et imprévisibles du budget général ;
- d'assurer l'exercice de la fonction solde de l'Etat
- d'examiner les réglementations en matière de statuts et rémunération des personnels de l'Etat, des Collectivités Locales et des autres organismes publics ;
- de centraliser les opérations budgétaires des ordonnateurs, en vue de la reddition des comptes relatifs à l'exécution de la loi de finance ;
- de piloter l'amélioration de la transparence budgétaire.

### **2- Organisation et fonctionnement de la DGB**

La Direction Générale du Budget comprend :

- les structures et les personnes directement rattachées au Directeur Général du Budget ;
- la Direction de la Préparation et du Suivi de l'Exécution de la Loi de Finances (DPSELF) ;

- la Direction du Suivi des Investissements et des Provisions (DSIP) ;
- la Direction des Pensions et des Rentes Viagères (DPRV) ;
- la Direction de la Gestion des Ressources (DGR) ;
- la Direction de l'Informatique (DI) ;
- le Centre de Formation Professionnelle de l'Administration Centrale des Finances (CFPACF).

### **2-1)-Les structures et les personnes directement rattachées au Directeur Général du Budget**

Elles sont composées :

- du Secrétariat Particulier du Directeur Général ;
- de l'Assistant du Directeur Général ;
- les Délégations de la Direction Générale du Budget dans les départements ;
- la Cellule de Réforme Budgétaire (CRB) ;
- la Cellule de Gestion de la Solde (CGS) ;
- la Cellule d'Analyse Budgétaire et de Statistiques (CABS).

### **2-2)- La Direction de la Préparation et du Suivi de L'Exécution de la Loi de Finance**

Elle est chargée de conduire le processus d'élaboration des projets de Loi de Finance initiale et rectificative, de piloter leur exécution et de centraliser les opérations budgétaires des ordonnateurs en vue de la reddition des comptes. Elle est par ailleurs chargée de simplifier l'information budgétaire, de la rendre accessible en temps utile et opportun aux citoyens et d'accroître la visibilité de la Direction Générale du Budget. A cet effet, elle comprend :

- un Secrétariat qui est chargé de saisir les correspondances et documents de la direction, de réaliser les opérations de classement des dossiers ainsi que la conservation de tous documents de la direction. Il traite aussi le courrier de la direction et exécute toutes tâches confiées par le Directeur.
- le Service de la Programmation et de la Budgétisation (SPB) a pour attribution d'appuyer techniquement les ministères et institutions de l'Etat dans l'élaboration et la gestion intégrée des politiques publiques. Il est subdivisé en cinq divisions à savoir : la Division de la Masse Salariale et Emplois, la Division des Affaires Sociales, la Division des Affaires Economiques, la Division de la Souveraineté, la Division des Comptes Spéciaux, Budgets Annexes et Politique de Recette.
- le Service des Politiques et Synthèses Budgétaires (SPSB) fait la synthèse des stratégies en matière de gouvernance budgétaire, élabore le projet de texte de la loi de finance (initiale, rectificative) et autres documents annexes et pilote l'exécution budgétaire. Il comprend quatre divisions à savoir : la Division de la Politique Budgétaire, la Division des Lois de

Finances, la Division du Suivi de l'Exécution de la Loi de Finance, la Division de la Centralisation des Opérations Budgétaires.

- le Service de la Coopération Financière Décentralisée et des Opérations de l'Etat (SCFDOE) est chargé d'assurer les relations financières entre l'Etat et les autres organismes publics notamment les collectivités locales et les établissements publics à caractère administratif. Il comprend deux divisions : la Division des Collectivités Locales, la Division des Opérateurs de l'Etat.

- l'Unité de Pilotage de l'Amélioration de la Transparence Budgétaire et de la Communication : Elle a pour mandat de simplifier l'information budgétaire, de la rendre accessible en temps utile et opportun aux citoyens et d'accroître la visibilité de la Direction Générale Budget. Elle exécute sa mission à travers un réseau de points focaux désignés à cet effet au sein des directions opérationnelles de la Direction Générale du Budget. Elle peut aussi développer des plans de collaboration avec les partenaires techniques et financiers, la société civile et la presse.

- l'Unité de traitement Informatique des Prévisions Budgétaires : Elle propose et met en œuvre des solutions de traitement informatique des données de prévisions budgétaires.

### **2-3)- La Direction du Suivi des Investissements et des Provisions (DSIP)**

Elle est chargée de Piloter les crédits globaux destinés à la couverture des dépenses accidentelles et imprévisibles et de suivre l'exécution des actions d'investissement en collaboration avec la Direction de la Préparation et du Suivi de l'Exécution de la Loi de Finances et en liaison avec le Ministère en charge du développement et les ministères sectoriels. A ce titre, elle est chargée :

- de gérer les investissements en portefeuille ;
- de faire le suivi budgétaire, physique et financier des investissements publics en liaison avec le Ministère en charge du Développement et les ministères sectoriels ;
- de suivre les contrats de partenariat public-privé (PPP) ;
- de faire le suivi des provisions.

A cet effet elle comprend :

- Un Secrétariat qui saisit les correspondances et les documents de la direction, réalise les opérations de classement des dossiers et de conserver toute la documentation de la direction et de traiter le courrier de la direction ainsi que l'exécuter toutes autres tâches confiées par le Directeur.

- le Service du Suivi des Provisions (SSP) qui pilote la répartition des crédits globaux pour les dépenses accidentelles et imprévisibles. Il comprend quatre divisions à savoir : la Division des Equipements, la Division des Dépenses Imprévisibles n°1, la Division des Dépenses Imprévisibles n°2, la Division des Dépenses Imprévisibles n° 3, la Division des Dépenses Imprévisibles n°4.

- le Service du Suivi des Investissements (SSI) qui fait le suivi du portefeuille actif de l'Etat ainsi que des actions d'investissement de toute nature. Il comprend deux divisions : la Division du Suivi des Investissements Exécutés par l'Administration Centrale, la Division du Suivi des Investissements Exécutés en Maitrise d'Ouverture Déléguée (MOD) et Partenariat Public-Privé (PPP)

- la Régie Centrale Spéciale (RCS) qui gère les fonds destinés à la prise en charge des évacués sanitaires et les missions Spéciales.

#### **2-4)- La Direction des Pensions et des Rentes Viagères**

Elle applique le code des pensions de retraites. A ce titre, elle est chargée :

- d'élaborer le Projet Annuel de Performance du FNRB ;
- d'élaborer le Rapport Annuel de Performance du FNRB ;
- d'étudier les droits à pensions et aux rentes viagères ;
- de liquider et d'ordonnancer les pensions et les rentes viagères ;
- de valider les services stagiaires, auxiliaires et assimilés ainsi que le rachat des parts contributives ;
- d'étudier tous les projets de textes relatifs aux pensions et aux rentes viagères ;
- de tenir le fichier des pensionnés du FNRB ;
- d'assurer la gestion et la conservation du fond d'archives du FNRB ;
- d'étudier les dossiers relatifs aux frais de soins et d'hospitalisation des pensionnés du FNRB ;
- de régulariser les pensions payées sans ordonnancement ;
- d'assurer la gestion et la conservation des titres de pension ;
- d'assurer la délivrance des bulletins de visite médicale.

Ainsi, la DPRV assure sa mission grâce à ses différentes structures qui sont :

- le Secrétariat chargée de saisir les correspondances de même que document de la direction, de réaliser les opérations de reclassement des dossiers et ensuite conserver toute documentation de la direction, de traiter le courrier de la direction et d'exécuter toutes autres tâches confiées par le Directeur, d'effectuer un prétraitement des dossiers et enfin de délivrer les bulletins de visite médicale

-le Pool de Validation et de Confection des Livrets de Pensions qui est chargée de procéder à la validation ainsi qu'à la transmission électronique des dossiers de pensions dans le système d'information, de confectionner les livrets de pension et de gérer la remise des livrets de pension.

- l'Unité de Traitement Informatique du FNRB est chargée : de faire les tests d'acceptation des modules conçus et livrets par la Direction de 'Informatique, de faire les traitements liés à la génération mensuelle des pensions, d'assister les utilisateurs dans l'exploitation des systèmes d'informations disponibles de rédiger les spécifications fonctionnelles pour la

maintenance évolutive des systèmes d'informations disponibles et de participer aux travaux d'étude et de conception des modules informatiques.

- le Service des Etudes, du Contentieux et des Archives du FNRB (SECA-FNRB) :

Ce service traite les questions juridique et financier du budget du FNRB ainsi que toutes autres questions relatives aux textes régissant les pensions et les rentes viagères. Ainsi, il comprend trois divisions à savoir : la Division des Etudes et de la Statistique, la Division du Contentieux, la Division des Archives

-le Service de la Dépense est chargé : d'étudier les droits à pensions et aux rentes viagères, de liquider et d'ordonnancer les pensions et les rentes viagères, de tenir le fichier des pensionnés et des bénéficiaires de rentes viagères, d'exécuter les dépenses de fonctionnement du budget du FNRB et de liquider les dépenses relatives aux soins et hospitalisation des pensionnés du FNRB.

Il comprend quatre divisions à savoir : la Division de la Comptabilité, la Division de Concession des Pensions des Ayants Causes, la Division de Concession des Pensions de Retraites, la Division des Modification de Pensions.

- le Service de la Recette est chargé : de gérer les affiliations du FNRB, de veiller au mandatement automatique des cotisations et de l'abondement pour pensions, de valider les services stagiaires, auxiliaires et assimilés ainsi que le rachat des parts contributives, de régulariser les cotisations des agents en position de détachement, de disponibilité et d'interruption de service et de suivre le recouvrement des cotisations des affaires en collaboration avec le service des recettes de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Ainsi, il comprend trois divisions pour assurer efficacement ses fonctions : la Division des Affiliations et du Suivi des Mouvements de Carrière, la Division des Emissions des Titres et de Perception, la Division du Suivi du Recouvrement des Cotisations.

## **2-5)- La Direction de la Gestion des Ressources**

Elle gère les ressources humaines, financières et matérielles. Elle applique de même la politique de gestion des outils et des documents du Ministère. Elle gère aussi les relations avec les usagers de la Direction Générale du Budget.

Ainsi, elle est comprend :

- le Secrétariat qui saisit les correspondances et les documents de la Direction, réalise les opérations de classement des dossiers, conserve toute la documentation de la direction, traite le courrier de la direction et exécute toutes autres tâches confiées par le Directeurs.

- le Guichet Unique de Dépôt et de Renseignement (GUDR) qui est chargé d'accomplir après la réception et l'examen de recevabilité des dossiers et courriers, le tri et la transmission de ces derniers vers les structures compétentes. Il coordonne aussi la gestion des relations avec les usagers-clients. Il est subdivisé en trois divisions à savoir : la Division de la Solde, la Division des Pensions, la Division « Autres Prestations ».

- le Service du Courriers, de la Documentation et des Archives de La DGB

Il est chargé : d'assurer les flux documentaires de la DGB, de centraliser les données émanant des points focaux des directions techniques de la DGB en matière des archives, d'inventorier, de collecter, de traiter, d'assurer l'accessibilité et la bonne conservation des documents d'archives, d'assurer le transfert des archives intermédiaires vers le service de pré-archivage du ministère et d'exécuter toutes décisions émanant du conseil des archives du ministère.

Il est aussi subdivisé en trois divisions à savoir : la Division des Courriers Arrivée, la Division des Courriers Départ, la Division des Archives, de Documentation et de Reprographie.

- le Service des Ressources Humaines qui est chargé de centraliser les informations relatives à la gestion du personnel de la DGB, de suivre et gérer la carrière des agents de la DGB, gérer le cadre organique de la DGB et les différents outils qui en découlent ainsi que les stages et définir aussi les besoins de formation en collaboration avec la centre de Formation Professionnelle de l'Administration Centrale des Finances.

Il est composé de trois divisions : la Division de la Gestion du Personnel, la Division de la Statistique et de la Prévision, la Division des Etudes et de la Formation.

- le Service des Ressources Financières et du Matériel : Ce service assure le pilotage du Plan de Travail Annuel de la DGB, essaie de liquider les différents avantages financiers du personnel de la DGB, assure la gestion des ressources financières de la DGB, gère les mobiliers, les fournitures de bureau et le parc automobile de la DGB et enfin tient la comptabilité matière en mettant à jour la base de données des mobiliers et équipements.

Il est structuré en trois divisions à savoir : la Division des Affaires Financières, la Division de la Comptabilité, la Division du Matériel.

## **2-6)- La Direction de l'Informatique**

Elle a pour mission d'administrer les systèmes d'information de la DGB. A ce titre, elle est chargée :

- de concevoir la politique informatique de la DGB ;
- de mettre en œuvre l'étude, la conception, la réalisation et l'exploitation des systèmes informatiques de la DGB ;
- de mettre en œuvre les outils informatiques indispensables aux différentes réformes à la DGB ;
- d'assurer l'interconnexion des Ministères, des Institutions de l'Etat et des structures déconcentrées dans le cadre de l'exploitation de SIGFiP ;
- d'assurer la sécurité et la disponibilité des bases de données et infrastructures réseaux ;
- d'assurer au niveau central et déconcentré l'assistance à tous les utilisateurs des différents systèmes d'information ;
- de produire des statistiques financières.

Elle comprend :

- le Secrétariat qui est chargé de saisir les correspondances et documents de la direction, de réaliser les opérations de classement des dossiers et de conserver toute la documentation de la direction et enfin traite le courrier de la direction et exécute aussi toutes tâches confiées par le directeur.

- le Service Génie Logiciel qui rend faisable les besoins en logiciels de gestion, analyse les systèmes d'informations, met en œuvre l'architecture logicielle, assure le transfert de compétences aux formateurs et maintient les applications en exploitation pour les tenir à jour conformément aux règles et procédures en vigueur.

Il comprend deux divisions à savoir : la Division des Etudes et de Documentation et la Division de Développement.

- le Service Administration des Bases de Données qui est chargé de la gestion des bases de données en configurant en définissant de manière optimale les paramètres de ces bases de données. Il garantit aussi la disponibilité et la qualité des données par le maintien d'un bon niveau de performance et met en place des programmes de test de récupération de données.

Il comprend aussi deux divisions à savoir : la Division de la Production de Données et la Division de Sauvegarde, de Restauration et de la Performance.

- le Service Exploitation qui est chargé de la gestion des comptes d'utilisateurs et les droits d'accès aux différents systèmes au niveau applicable, de la prise en compte des mouvements budgétaires intervenus en cours d'exercices, assiste les utilisateurs tant au niveau central que déconcentré dans l'exploitation des logiciels et suit la création dans SIGFiP des immatriculations à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

Il comprend aussi deux divisions à savoir : la Division de Production et de l'Interfaces, la Division de la Solde.

- le Service Réseau, Maintenance et Sécurité qui est chargé d'assurer la maintenance du parc informatique de la DGB, d'administrer le réseau de la DGB par la mise en œuvre de la politique de sécurité réseau et système et d'assurer la veille technologique en matière réseau, systèmes et sécurité.

Il comprend trois divisions à savoir : la Division de Réseau et de Sécurité, la Division de Support Technique, la Division du Système

- la Service Organisation et Archives qui est chargé d'assurer le management des formations en informatique des utilisateurs finaux des applications en exploitation à la DGB et ceci en collaboration avec la DGR pour le renforcement des capacités du personnel. Il gère aussi les archives numériques de la Direction.

Il comprend deux divisions à savoir : la Division de la Gestion du Personnel et des Formations, la Division des Archives.

## **2-7)- Le Centre de Formation Professionnelle de l'Administration Centrale des Finances**

Le Centre de Formation Professionnelle de l'Administration Centrale des Finances est considéré comme une Direction technique de la DGB. A ce titre, il est chargé :

- d'assurer la formation, le recyclage et le perfectionnement du personnel de l'Administration centrale et des agents des autres départements ministériels relevant des corps de l'Administration Centrale des Finances ;
- de développer un partenariat avec les centres homologues ;
- de procéder périodiquement à l'actualisation des programmes d'enseignement.

Ce centre comprend les structures ci-après :

- le Secrétariat qui fait la saisit des correspondances et documents de la direction, réalise les opérations de classement des dossiers et conserve toute la documentation de la direction. Il traite aussi le courrier de la direction et exécute toutes autres tâches confiées par le Directeur.

- le Service de la Formation Professionnelle qui est chargé de l'amélioration de la capacité d'intervention de l'administration budgétaire, de la gestion de l'encadrement de l'agrément des centres de formations en finances publiques et en gestion publique, de la mise en place des accords de partenariats avec les centres formation à l'étranger , de coordonnées la formation des agents de l'Etat en élaborant les programmes des matières à enseigner ainsi que l'opérationnalisation de recrutement des animateurs.

A cet effet, il est structurer en trois divisons à savoir : la Division des Affaires Pédagogiques, la Division de la Formation Professionnelle Continue, la Division de Renforcement des Capacités.

- le Service des Affaires Financières et du Matériel qui est chargée d'élaborer le budget du centre de formation pour chaque exercice, de liquider les avantages financiers des animateurs et du personnel d'appui et d'approvisionnement la direction en matériels et fournitures de bureau.

Il comprend deux divisions à savoir : la Division des Affaires Financières, la Division du Matériel.

## **Section 2 : Déroulement du stage, Etat des lieux et suggestions**

### **Paragraphe1 : Déroulement du stage et Etat des lieux**

#### **A- Déroulement du stage**

Notre stage allant du 20 Juin au 16 Septembre de l'année 2016 a été effectué à la Direction Générale du Budget (DGB), plus précisément à la Direction du Suivi Investissements et des Provisions (DSIP), à la Direction de la Préparation du Suivi et Exécution de la Loi de Finance (DPSELF) et à la Direction des Pensions et des Rentes Viagères (DPRV). Ceci nous a permis d'acquérir des connaissances pratiques et d'entrer en contact avec les réalités du terrain.

Pendant la période de ce stage, nous avons parcouru l'ensemble de ces trois directions de la DGB où vu comment chacune d'elle assure la mission qui lui est assigné.

A la DSIP et à la DPRV, nous avons appris comment on accueille les usagers, comment il faut les servir et les orienter. On nous a appris aussi comment on enregistre les dossiers, comment il faut les classer et les conserver. De même, nous avons appris comment traiter les dossiers. Le dépôt des dossiers, les renseignements et le suivi des dossiers des usagers se font dans les secrétariats et dans les services de ces deux directions. La DPRV s'occupe des pensionnés ou les retraités alors que la DSIP s'occupe des salariés de l'Etat.

A la différence de ces directions, la DPSELF ne reçoit pas les usagers mais s'occupe de la préparation de la loi de finance. D'abord elle récence les charges et les programmes d'investissement des différentes institutions de l'Etat avec leurs couts de l'année à venir. Ensuite elle réalise un document comptable contenant l'ensemble des charges et programmes d'investissement de l'Etat pour donner une estimation du montant global du budget de l'Etat, et les recettes de l'année à venir. Puis après l'examen de ce document à l'assemblée nationale, la DPSELF prépare le budget proprement dit en tenant compte des recommandations de l'assemblée nationale. Ce budget contenu dans un document comptable sera adopté après le vote à l'assemblée nationale. Nous avons eu la chance de comprendre ce processus de préparation du budget dans cette direction et comment se présente ce document.

### **B- Etat des lieux**

Au cours de ce stage, nous étions bien accueillis par les différents agents des services que nous avons parcourus. Mais nous avons rencontré quelques difficultés majeures qui ne sont favorables à la rédaction de notre mémoire telles que :

- Les conditions du stage ne sont pas confortables à la rédaction notre mémoire ;
- La non disponibilité de notre maître de stage nous a retardés dans la rédaction
- La non stabilité du réseau internet ne nous a rendu difficile les recherches.
- Le manque de matérielles informatiques (ordinateurs) pour faciliter le travail des stagiaires.

### **Paragraphe n°2 : Suggestions**

#### **Suggestions**

Pour faciliter le travail des stagiaires et surtout ceux en stage académique, la DGB peut :

- Prévoir un bureau bien équipé (ordinateurs et appareils photocopieurs) pour les stagiaires ;
- Permettre aux stagiaires d'avoir accès l'internet à tout moment dans le cadre des recherche en lignes.
- Mettre à la disposition des stagiaires les informations qui leurs sont utiles et des personnes ressources pouvant les orienter dans les recherches.

## **Chapitre n °2 : Cadre théorique et méthodologique**

Cette partie est consacrée à l'ensemble des problèmes concernant les modes de financement et le développement économique au Bénin, les objectifs à atteindre et les hypothèses de recherche à vérifier.

### **Section1 : Problématique, objectifs et hypothèses**

#### **Paragraphe1 : Problématique**

##### **Problématique**

Au lendemain des indépendances, le Bénin a connu de profondes crises économiques qui ont engendré des problèmes de déséquilibres dans plusieurs domaines. En guise de ces domaines, nous pouvons citer: les domaines de la finance publique, de crédits et de la répartition des investissements qui se sont traduits par un ralentissement de la croissance du PIB.

Ainsi, suite à la crise économique financière des années 80, qui a détérioré de manière remarquable la situation économique et sociale et aggravé la pauvreté, des réformes ont été proposées aux pays du tiers-monde par les institutions financières internationales (IFI) pour stimuler la croissance économique. Parmi celles-ci figurent sans doute la bonne gouvernance, la lutte contre la pauvreté et une bonne politique pour accélérer la croissance économique. L'une des principales causes de cet appel est le faible taux d'investissements publics et privés car l'on reconnaît aujourd'hui que la relation entre investissement et croissance n'est plus à démontrer. Pour qu'un processus de croissance se poursuive dans le temps, il est indispensable que les investissements nets et des progrès des techniques de production repoussent les limites de la productivité du travail et permettent l'élévation du revenu réel par habitant.

En effet depuis 1990, le Bénin a opté pour le libéralisme économique. Dans ce nouvel élan, la fin de la décennie 90 était marquée par la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) et les conséquences sociales assez mitigées qui en ont résulté. Sur la période allant de 1990 à 1997 le taux moyen d'investissement intérieur brut s'est situé autour de 14,7% du PIB contre une moyenne de 20,4% pour l'ensemble des pays africains. Au total, l'investissement est établi à 505,7 milliards en 2006 contre 417,4 milliards en 2005, soit une augmentation de 21,15%. Ce qui était faible pour stimuler la croissance économique.

Abel (2013), caractérise l'économie béninoise (après 23 ans de libéralisme économique), comme l'une des plus pauvres de la planète avec un secteur privé embryonnaire et une prédominance du secteur informel. L'économie est largement unijambiste avec une forte concentration des efforts du gouvernement sur la filière coton toujours moribonde). Au cours de ces deux dernières décennies (1990-2009), plusieurs réformes ont été entreprises par le Bénin et le taux de la croissance annuel moyen enregistré a été de 4,4% avec des

fluctuations plus ou moins fortes. La période a été marquée par quatre récessions profondes, avec des taux de croissance très bas de 2,9% ; 2,0% ; 2,9% et 2,7% respectivement en 1992, 1994, 2005 et 2009. Le taux de la croissance économique a donc évolué en dents de scie dans un contexte marqué par une relative maîtrise de l'inflation et des finances publiques ; ce qui montre qu'il y a une mauvaise estimation de la politique économique.

Ensuite, le taux de la croissance chute encore en 2010 et s'établit à 2,6% avant de s'augmenter progressivement pour atteindre les 6,9% en 2013. Il revient à 6,5% en 2014 puis à 5,2% en 2015 suite à la contre-performance enregistrée dans plusieurs économies mondiales et sous régionale.

Malgré ces efforts, le Bénin enregistre des performances peu reluisantes en matière de la croissance, de la production et de l'investissement. En effet, on constate que le taux moyen de l'investissement au Bénin sur la période 2000-2005 est de 19,4% alors que sur cette même période ce taux avoisine 30% dans les pays asiatiques qui sont les références en matière de croissance économique actuellement.

D'autres contraintes importantes constituent de peser sur l'économie et les défis à relever sont toujours de taille. Dans ce contexte, la politique économique du Bénin devrait permettre de poursuivre les efforts pour surmonter les contraintes existantes et relancer la croissance économique pour parvenir à la réduction de la pauvreté, dont les partenaires au développement ont montré qu'il faut un taux de croissance de deux chiffres (Banque Mondiale, 2004).

En dépit de cette réalité fortement attendue et estimée par tous les Béninois, il est normal que nous recherchions les déterminants qui favorisent la croissance économique au Bénin. Conscient donc de cette réalité, le Bénin n'avait que le choix de relancer les activités économiques via l'investissement public et privé comme source de croissance qui s'est matérialisé par une collaboration plus franche entre le secteur public et le secteur privé.

Alors cette présente étude se propose d'analyser le financement de développement de l'économie béninoise. Elle vise à répondre entre autre aux questions suivantes :

- Pourquoi faut-il financer l'économie?
- Est-ce qu'un pays suffit à lui seul pour financer son économie?
- Pourquoi les pays ont-ils alors recours vers l'extérieur pour d'autres sources de financement ?

La présente étude qui s'inscrit dans la logique des travaux empiriques réalisés jusque-là sur la question, tente d'apporter des réponses aux interrogations susmentionnées.

Il ressort de cette étude un objectif général, des objectifs spécifiques liés à cet objectif général et des hypothèses de recherche qui découlent de ces objectifs spécifiques.

## **Paragraphe2 : Objectifs et hypothèses de l'étude**

### **A-Objectifs**

Les objectifs de la présente étude sont déclinés en objectif général et en objectifs spécifiques.

- **Objectif général**

L'objectif général de l'étude est d'analyser les modes de financement de l'économie béninoise.

- **Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agit de :

**OS1** : Analyser l'effet du financement public sur la croissance économique au Bénin ;

**OS2** : Mesurer l'effet du financement par les Aides Publiques au Développement (APD) sur la croissance économique au Bénin.

### **B-Hypothèses de recherche**

Pour atteindre ces objectifs, deux hypothèses ont été émises :

**H1** : Le financement public a un effet positif sur la croissance économique au Bénin.

**H2** : Le financement par les Aides Publiques au Développement (APD) a un effet positif croissance économique au Bénin.

## **Section2 : Revue de la littérature et méthodologie de l'étude**

### **Paragraphe1 : Revue de la littérature**

La revue de la littérature est la partie du travail qui consiste à exposer les connaissances acquises dans le cadre de cette étude à travers les travaux effectués par les auteurs sur le domaine en question. C'est une lecture et une analyse critique des travaux de recherche qui sont déjà fait sur le problème de recherche ou qui lui sont liés ; et ceci à travers des ouvrages tels que des revues scientifiques, des journaux, des livres.

#### **1- Analyse conceptuelle**

##### **A-Notion de développement**

En science économique, le développement désigne l'amélioration des conditions et la qualité de vie de la population et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être. (Dictionnaire universel). Autrement dit le développement décrit une succession d'étapes (tradition, transition, décollage, maturité consommation de masse) qui diffèrent soit par la forme d'organisation (familiale, urbaine ou nationale) de la production et des échanges ; soit par le rythme de la croissance, de l'investissement et de l'accumulation du capital. (Encyclopédie cité dans le dictionnaire universel)

On comprend par cette définition que le développement économique ne se caractérise pas seulement par l'aspect quantitatif de la croissance économique mais aussi par l'aspect qualitatif du bien-être social, de la qualité de l'éducation et de la santé. Pour un espace social (un pays par examen, « combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global ») (François Perroux). Quand à P. Bairoche, le développement est un phénomène qualitatif irréversible qui lui-même est lié à l'augmentation du niveau de vie (revenu réel par tête). (Lexique d'économie). L'irréversibilité du développement permet de rejeter l'étonnement suscité par la reconstruction rapide après 1945 (« le miracle japonais ») des pays développés dévastés par la guerre, et de comprendre les difficultés différentielles des pays en voie de développement qui n'ont pas encore eu les changements structurels nécessaires pour atteindre les niveaux de développement et la qualité de production des pays développés. Dans le langage courant, on assimile la croissance dans les pays en développement au développement de lui-même.

De jour en jour, depuis l'apparition des premières théories du développement dans les années 40, le développement ne cesse de prendre des formes. D'un point de vue stratégique, le développement peut être soit extraverti, soit aut centré (développement endogène).

En effet le développement endogène est une stratégie qui consiste pour un territoire (région, nation) à prendre prioritairement en compte ses ressources et spécialités pour sa politique de développement. Quant au développement humain, c'est une stratégie de développement économique fortement inspirée des travaux menés respectivement par Mahbubul Haq et par Amartya Sen et qui l'accentue sur la dimension humaine du processus et non seulement sur les indicateurs de production et de revenu. Cette approche a été reformulée par le PNUD à travers l'indicateur de développement humain (IDH).

Par ailleurs dans les 80, la notion du développement prend une autre phase qui est encore idéale à nos jours. Il s'agit de la notion du développement durable qui « correspond aux capacités des générations à venir à satisfaire leurs propres besoins » qui est introduit dans le rapport Brundtland (Notre avenir à tous, 1987).

### **B-Notion de financement**

Le financement est une action permettant de fournir à une affaire, à une entreprise ou à un projet les fonds nécessaires à sa mise en route et son fonctionnement. C'est aussi une méthode nécessaire à toute acquisition d'actifs qui permet le paiement. Ainsi, on distingue divers modes de financement :

- **Le secteur privé**

Le secteur privé est connu de toutes les nations comme le principal mode de financement de l'économie. En sa qualité de secteur privé, il s'appuie sur plusieurs sources pour financer l'économie, telles que :

-L'autofinancement qui permet le financement par l'épargne personnelle réalisée ;

-Le recours aux marchés financiers qui permet le financement par la recherche des capitaux (émission d'actions et d'obligations) ;

- Le recours aux crédits bancaires qui par les emprunts, l'obtention des prêts et de crédits permet aussi le financement de l'économie.

Ainsi le financement par le secteur privé peut être soit à l'échelle nationale soit à l'échelle internationale. Le financement à l'échelle nationale encore appelé financement intérieur provient des investisseurs privés (entreprises privées, ONG, institutions bancaires ou de micro-finances...) qui sont à l'échelle nationale alors que le financement international ou extérieur (étranger) provient des investisseurs privés étrangers (banques d'investissement ou de développement, les organismes de financement, ONG...)

#### ▪ **Le secteur public**

Le secteur public est le principal acteur de gestion des fonds ou des ressources d'une économie. Ainsi en sa qualité de secteur public, il est capable de financer lui-même l'économie par les bons de trésor, l'avance de la banque centrale au trésor public et par les recettes fiscales collectées (impôts directs, impôts indirects ou droits de douane).

Cependant, on distingue généralement le financement direct et le financement indirect. Ainsi l'autofinancement par exemple est un financement direct alors que le financement indirect se décompose à son tour en financement monétaire (entraînant une création de monnaie) et en financement non monétaire (exemple des emprunts à long terme auprès des établissements de crédits spécialisés).

Par ailleurs, les relations internationales permettent de distinguer d'autres modes de financement tels que :

-Le financement compensatoire qui est un financement supplémentaire du FMI pour compenser les fluctuations des recettes d'exportations de produits de base des PVD mis en place en 1963.

- Le financement participatif qui est un mode de financement par les internautes et est apparu avec le développement de l'internet. Grâce à ce système, un porteur de projet peut s'adresser directement via une plate-forme numérique aux internautes pour collecter les fonds nécessaires au développement de son projet. Ce système qui n'a pas encore un statut à part pour ses avantages de réduire les coûts de structure pour les porteurs de projet. Le taux d'intérêt est plus faible que celui des banques et pour les internautes financeurs la rémunération est plus intéressante que la plus part des placements usuels comme les livrets d'épargne.

Dans un autre angle on peut assimiler le financement à l'investissement car tout investissement nécessite de financement. L'investissement quant à lui désigne l'acquisition des moyens de production qui viennent accroître le capital productif des entreprises. Il s'agit donc de capital fixe, de machines. On comprend d'après cette définition que l'investissement est un acte qui survient après le financement, le financement constitue donc le premier acte de tout financement. Autrement dit il n'y a pas d'investissement sans

financement. L'investissement est une variation de capital. Il fait augmenter le capital, raison pour laquelle on dit que c'est un flux. Il sert à augmenter et à remplacer le stock de capital. Ainsi, on peut distinguer deux sorts d'investissements : l'investissement net qui sert à augmenter le stock de capital et l'amortissement qui sert à remplacer le capital usé. L'investissement est alors utile et nécessaire pour toute nation car il constitue un financement de long terme qui peut générer des conséquences positives remarquables sur l'économie de cette dernière.

L'amortissement a pour cause principale le progrès technique. Plus le progrès technique est rapide, plus l'amortissement est important. L'amortissement a également pour cause l'usure physique du capital technique. Cet investissement de remplacement est aussi appelé consommation de capital fixe. On définit alors l'investissement brut comme la combinaison de l'investissement net et de l'amortissement : Investissement brut = Investissement net + Amortissement

L'investissement de capacité désigne l'acquisition de capital visant à accroître la taille de l'entreprise, création d'un nouvel établissement et/ou acquisition de nouvelles machines (Lexique de sciences économiques).

En effet, l'investissement est la deuxième composante de la demande contrairement à la consommation qui est un élément relativement stable de la demande globale, l'investissement en est la partie la plus volatile. Considéré comme un puissant créateur de revenu et d'emploi, l'investissement est l'un des principaux moteurs à la croissance économique.

Au sens financier, l'investissement est un flux de dépense qui permet d'accroître, d'améliorer ou de renouveler le stock de capital productif installé. L'Investissement Direct Etranger (IDE) est l'exploitation des capitaux dans un autre pays afin d'y acquérir ou de créer une entreprise ou encore d'y prendre une participation. C'est d'ailleurs la différence moyenne avec l'investissement de portefeuille, qui vise uniquement le rendement financier sans égard au pouvoir décisionnel. Il s'agit en fait de la différence entre ce qu'un pays a injecté dans une économie et ce que d'autres économies ont injecté dans la sienne en pourcentage (%) du PIB. Toutes théories économiques considèrent l'investissement comme un facteur principal de croissance car il a, à la fois, un effet sur l'emploi et sur la capacité de production.

## **2-Revues théoriques et empiriques**

### **A- Modes de financement du développement**

L'ouverture internationale de la plus part des économies du monde entier a engendré une conséquence positive remarquable en matière de financement de développement des nations dans le monde entier. Le financement des activités économiques d'intérêt public étant un programme de développement de toute nation, alors il revêt d'une politique particulière de diverses sources. Ce financement peut provenir des ressources propres (recettes budgétaires par exemple) de la nation c'est-à-dire à l'échelle nationale, soit des ressources étrangères auprès des partenaires techniques financiers.

### **a-Le financement intérieur**

Le financement intérieur provient fondamentalement de deux axes à savoir : les recettes budgétaires et les obligations de la dette intérieure. Les recettes budgétaires sont essentiellement basées sur la recette fiscale et autres recettes collectées. Par contre, les obligations de la dette intérieure proviennent du marché financier et bancaire notamment du secteur privé. L'Etat en cas de besoin fait recours à ces différents établissements pour financer l'économie.

Ainsi, pour rendre plus dynamique les politiques de financement des différents pays, la communauté internationale donne quelles règles ou principes à respecter. A cet effet la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA), l'une des principales taxes qui apporte plus de recette à l'Etat a besoin d'être renforcée et sécurisée dans la zone UEMOA. En janvier 2000, l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC), la préparation de l'adoption du taux unique de TVA et le renforcement du dispositif de surveillance multilatérale, notamment dans le cadre du pacte de convergence, de stabilité de croissance et de solidarité, ont constitué les principales actions de mise en œuvre du processus d'intégration régionale, l'UEMOA par exemple.

En effet, les ressources financières sont limitées, les dépenses publiques par exemple peuvent freiner le dynamisme du secteur privé par une réduction du crédit disponible dans l'économie. Le financement des dépenses budgétaires par le recours à l'emprunt peut provoquer une hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers et ainsi augmenter le coût de financement pour le secteur privé. Dans ce cas certains projets privés deviennent non rentables ce qui évince l'investissement privé (Friedman 1978, Atukeren 2005). Néanmoins, Pradhan, Ratha et Sarra (1990) ont montré qu'en Inde, le financement des infrastructures par des emprunts sur le marché intérieur a en effet engendré une diminution des investissements privés mais que, globalement, grâce à ces apports infrastructures, l'économie se porte mieux au niveau de la croissance et de la distribution des revenus. Les pays, particulièrement les pays en développement, n'arrivent pas à équilibrer leurs budgets et les investissements publics sont souvent responsables du gros des déficits budgétaires. Le financement par exemple des infrastructures par la taxation directe et/ ou indirecte engendre des distorsions et l'épargne des agents vient à baisser, ce qui limite ainsi les sources de financement du secteur privé. Rioja (1999) montre que le financement par une augmentation de taux de taxation sur la production permet d'augmenter à la fois le PIB et l'investissement privé. Pour Ahmed MOUMMI, la politique fiscale constitue l'un des instruments par lesquelles l'action publique peut avoir un impact sur la réduction de la pauvreté. Elle peut se traduire à la fois par ses impacts sur la croissance économique mais également sur la redistribution de la richesse.

La relation entre l'augmentation des recettes fiscales (versus dépenses) publiques et la mise en place de programme de lutte contre la pauvreté efficace ne se vérifie pas toujours à court terme (Filmer et al (1998), Gauthier (2007)). Ceci permet d'émettre la proposition que les objectifs sociaux du pays devraient être pris en compte dès la définition des caractéristiques du prélèvement public. L'accroissement de la pression fiscale ne peut être perçu comme légitime par la population que si elle est rapidement associée à une dépense publique

efficace permettant une amélioration du bien-être des populations et une réduction de la pauvreté (Boccanfuso et al, 2010). Selon Dumont et Mesplé-Somps (2000) au Sénégal, l'accroissement des investissements publics en infrastructure de 50% financé par une hausse de la TVA, engendre une augmentation du PIB de 0,42%. La nécessité de développer les ressources financières propres et durables est ainsi mise en évidence, pour constituer le pilier essentiel de la stratégie de la lutte contre la pauvreté afin de ne pas trop dépendre de l'extérieur.

### **b- financement extérieur**

Le commerce international est l'une des principales branches d'activité économique qui engendre des conséquences positives sur le développement économique. Ainsi, suite à l'ouverture du monde, des unions ou organisations ou encore coopérations économiques ne cessent de voir le jour. Conséquence, celles-ci amplifient davantage diverses sources de financement extérieur pour chaque pays. Le financement extérieur qui est le principal mode de financement de l'économie en matière de développement provient des sources comme : Aides Publiques au Développement APD (Dons+ Prêts concessionnels), Allègement de la dette, Coopération Sud-Sud, Obligations internationales, Prêts commerciaux extérieurs, etc.

En effet, c'était à partir de la fin des années 1960, que les chercheurs ont essayé d'évaluer l'efficacité de l'Aide Publique au Développement (APD) dans la promotion de développement économique et du bien-être dans les pays en développement. Ainsi dans l'incapacité de financer tous les programmes et projets d'investissements sur ressources propres, les gouvernements peuvent avoir recours à des sources de financements extérieures. Ainsi, la mise en évidence de la relation entre l'ADP et la croissance peut être regroupée autour de deux générations d'étude. Les études de la première génération offrent une évaluation empirique de l'influence de l'aide sur l'épargne domestique, pour ensuite se tourner vers les effets directs de l'aide sur l'investissement et la croissance. Les études de la seconde génération quant à elle insistent sur la gouvernance condition d'efficacité d'aide publique au développement. En se focalisant sur la première génération d'études sur l'aide qui a montré un effet direct sur la croissance, elle est initialement liée au débat sur l'épargne dans la mesure où le processus d'accumulation du capital reste central. La plupart de ces analyses ont pour point de départ le processus d'accumulation du capital  $g = sk$  où  $g$  est le taux de la croissance du revenu,  $s$  la proportion épargnée du revenu national et  $k$  est le ratio output-capital. Un flux de l'aide internationale est supposé se répercuter sur l'accumulation du capital, en s'ajoutant totalement à l'épargne domestique, venant ainsi combler le déficit en épargne qui contraint la croissance des pays en développement (Douzounet Mallay).

Dans la mesure où l'épargne étrangère vient compléter l'épargne domestique, Papanek (1973), Hasen et Tarp (2000), ont par cette formule montré l'effet positif significatif de l'aide sur la croissance :  $g_{yt} = \lambda_0 + \lambda_1 s_t + \lambda_2 a_t + \lambda_3 f_{pt} + \lambda_4 f_{ot}$  où  $g_{yt}$  représente le taux de croissance du revenu,  $s_t$  le taux d'épargne,  $a_t$  l'aide,  $f_{pt}$  les investissements privés étrangers,  $f_{ot}$  les autres capitaux étrangers et  $\lambda$  ( $i = 0, \dots, 4$ ) les paramètres. L'estimation par Papanek (1973), d'un modèle de cette forme lui permet de conclure que l'aide internationale a un effet significativement positif sur la croissance, effet relativement plus important que celui de l'épargne domestique, des investissements privés étrangers et des autres flux étrangers.

Stoneman(1975) et Snyder (1993) ont mis aussi en évidence un impact significativement positif de l'aide sur la croissance pour différents échantillons de pays.

L'aide internationale est une des sources importantes d'investissements massifs en infrastructures dans les pays en développement. Les gens, les plus optimistes affirment que l'aide internationale permet d'augmenter la productivité à travers le financement des infrastructures physique et sociale, et grâce à la complémentarité entre les investissements publics et privés. Pour d'autre l'aide peut introduire une dépendance, affaiblissant la capacité de gouvernement à mobiliser des ressources à l'interne. L'impact macroéconomique de l'aide dépend de la manière dont l'aide est utilisée, soit pour augmenter la capacité de l'offre ou financer les dépenses sociales des gouvernements. Owens et Hoddinott (1999) ont constaté que le financement des infrastructures par l'aide a beaucoup plus contribué au bien-être des ménages au ZIMBABWE que l'aide de type humanitaire. Pour de nombreux pays à faible revenu, l'aide publique au développement (APD) reste une source importante de financement de leur développement, compte tenu de la faiblesse de l'épargne intérieur et de leur accès limité aux flux de capitaux privés.

Par ailleurs, les bailleurs de fonds (FMI et Banque Mondiale) viennent aux nations des financements extérieurs en termes d'allègement de la dette. Ces gens de financement stimulent aussi positivement la croissance économique.

Par contre, depuis 2001, le système des Nations Unies a mis en place un groupe pour rechercher de modes de financement du développement, additionnel et indispensable pour atteindre les objectifs de développement convenu au plan mondial. A cet effet, le groupe à conclu que la réalisation ces objectifs de développement nécessiterait d'importantes ressources financières, qu'une prise de conscience du fait d'un financement additionnel et plus assuré est indispensable pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau mondial a conduit à la recherche de sources de novatrices de financement destinés à compléter l'aide publique au développement traditionnelle. Des sources de financement ont été donc proposée en particulier la taxation des transactions financières et des émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'émission par le FMI de Droit de Tirages Spéciaux (DTS) qui ont un effet de levier.

## **B- Financement et développement économique**

### **a-Financement et croissance économique**

Tout d'abord, le développement est un phénomène économique peu récent. Les études nées avant la notion du développement portaient sur l'analyse de la croissance économique relative au pays pauvres car ces pays n'ont pas de théories spécifiques. Ainsi, la théorie moderne de la croissance naît avec les travaux de Harrod (1939), Domar (1949) et surtout de l'article de Solow (1956). Pour expliquer la croissance, ces économistes ont mis en évidence le rôle essentiel de l'accumulation des facteurs de production : quantité de travail et de capital. Cet apport est fondamental, mais les modèles sont, à ce stade, insuffisants pour décrire certaines régularités de l'économie (faits stylisés de Kaldor (1961)). Il s'agit notamment d'expliquer la croissance continue du produit par travailleur. Rapidement, il est montré (par exemple, Solow (1957)) que la prise en compte d'un progrès technique

autonome (« endogène ») suffit pour appréhender les grandes tendances de la croissance séculaire. Pour Kassé (2010), « pour qu'il ait croissance il faut non seulement qu'il ait augmentation de la production, mais aussi que ce mouvement ascendant soit durable et non aléatoire ». Autrement dit, l'expansion économique n'est pas synonyme de la croissance économique, mais elle n'est qu'une phase de la croissance. Il continue et ajoute que « la croissance s'accompagne de structure, de modification des conditions de la population : investissement à la hausse, modification des qualifications de la main d'œuvre, incorporation du progrès techniques par les machines nouvelles, nouvelles habitudes de consommation, modification des anticipations des entrepreneurs, elle s'accompagne également de mutations sectorielles ». Quant à Bernier (1998), la croissance économique est une augmentation de la production sur une longue période. Simon Kuznet postule qu'il y a croissance économique lorsque la croissance du PIB est supérieure à la croissance de la population. Walt Rostov (1916), économiste et théoricien de politique américain met l'accent sur le taux d'investissement en montrant que la phase de décollage économique se caractérise par le passage du taux de croissance du PIB de 5% à 10%. Romer (1986), à travers son modèle nous montre que la croissance provient d'une externalité qui est la source des rendements d'échelle croissants. Cet effet externe reste très traditionnellement dérivé de l'investissement en capital physique ou d'un élargissement de la gamme d'intrants en biens decapitaux. L'étude de GBIAN (2000) au Bénin sur les déterminants privés a apporté un éclairage sur la manière dont les différents variables macroéconomiques influencent les décisions d'investissement. Une autre étude au Bénin, intitulée « Analyse des sources de la croissance économique » réalisée sur le renforcement des performances de l'économie a permis de retenir que les investissements à court terme ont un impact négatif sur la croissance. De plus, le taux de la croissance du PIB évolue de pair avec la croissance des investissements. En prenant un échantillon de 95 pays en voie de développement sur la période de 1970-1990 Khan et Kumar (1997) ont trouvé que les investissements privés et publics sur la croissance économique ont des effets significativement différents. L'investissement privé était de façon consistante plus productif que l'investissement public. Mais au contraire Barro (1990), sur un échantillon de 76 pays a montré que l'investissement public et l'investissement privé ont des effets similaires sur la croissance économique. Khan (1996), cette fois-ci vérifie empiriquement dans la période allant de 1970 et 1990, l'importance relative des effets des investissements publics et privés dans la stimulation de la croissance économique (Solow 1956) de 95 pays en voie de développement (dont 46 en Afrique, 24 en Amérique Latine, 14 en Asie et 11 en Europe de l'Est) pour lesquels l'accumulation du capital, le taux de progrès technique et le taux de croissance du travail sont les principaux déterminants du revenu par tête.

Samaké (2008), montre à travers ces travaux relatifs aux effets des publics et privés sur la croissance au Bénin que les investissements des entreprises privées ont une influence plus marquée sur la croissance économique que les investissements des entreprises publiques aussi bien à court terme qu'à long terme. Ajoutons à présent qu'à long terme, les dépenses publiques dans leur ensemble n'auraient pas d'effets autres que la conjoncture (par exemple Artus et Kaabi, 1993). Certains remarquent un effet différencié entre les dépenses courantes

et des dépenses d'avenir (infrastructures, éducation et recherche), ces dernières ayant un impact favorable à moyen terme (Mills et Quinet, 1992).

### **b-Financement et développement des secteurs d'activités**

Généralement, les premiers théoriciens du développement ne distinguaient pas véritablement le développement économique de la croissance économique dans leurs théories. Pour eux le développement économique signifie obligatoirement l'obtention d'une croissance économique sur une longue période et réciproquement une croissance économique crée une amélioration du bien-être de la population et une diminution de la pauvreté.

Ainsi dans sa théorie du développement équilibré, Paul Rosentein-Rodan nous montre la nécessité de prendre en compte tous les secteurs d'activités d'une nation dans le programme d'investissement économique. Selon lui les politiques économiques doivent s'orienter vers tous les domaines et prendre en compte tous les secteurs d'activités. On comprend d'après cette théorie que tous les secteurs d'activités peuvent être porteur de la croissance et donc assurés un bon développement économique. Mais dans la réalité cela n'est pas toujours vérifié car l'analyse économique de la contribution des secteurs d'activités à l'amélioration des dimensions du développement humain révèle qu'au Bénin par exemple l'agriculture pèse en moyenne 36% du PIB et emploie plus de 70% de la population active et il est étonnant de constater que le revenu agricole varie de 100 à 300 US par ménage, demeure faible dans zones rurales (rapport national sur le développement humain, 2015).

Par contre Hirschman dans sa théorie du développement polarisé montre sans doute de cibler un ou deux secteurs d'activités d'intérêt qui pourront, par effet d'entraînement permettre l'envol des autres secteurs. Ainsi l'analyse de la conception de cet auteur siège sa place dans les économies à faible niveau d'investissement comme le cas de notre pays le Bénin. Etant donné que le Bénin à une forte potentialité agricole, si les dirigeants peuvent cibler l'agriculture comme secteur d'activité d'intérêt et donc faire un programme d'investissement spéciale pour ce secteur, la situation économique et du bien-être de la majorité des béninois pourraient changer. Et comme conséquence les autres secteurs d'activité économique peuvent s'améliorer. Mais nous constatons que les quelques politiques de financement agricole sont consacrées à la filière coton.

Dans sa thèse, Mohamed BAYOUDH a développé par un modèle d'équilibre général calculable dynamique séquentiel, l'effet des investissements publics en infrastructure sur les différents agrégats macroéconomiques. Il estime que les résultats des simulations démontrent globalement l'augmentation des investissements publics en infrastructure produit des effets positifs sur les différents agrégats macroéconomiques. L'investissement publics des infrastructures est perçu, davantage comme un facteur d'amélioration de la productivité et de l'investissement dans le secteur privé.

L'investissement dans les infrastructures est une politique qui refait périodiquement surface en temps de crise économique et / ou de faible croissance. Ainsi, conformément à la logique Keynésienne, d'une part, il est prévu que ce genre d'investissement doit avoir un effet d'expansion de la demande globale, les dépenses publiques peuvent exercer une influence

significative sur les variables fondamentales des économies, accroître la rentabilité des entreprises, stimuler le marché du travail, de même qu'affecter la productivité et donc la compétitivité sur les marchés extérieurs, ainsi que la capacité d'un pays à attirer les investissements étrangers.

Dans son rapport de 1994 sur le développement international, essentiellement consacré aux infrastructures, la Banque Mondiale soutient que celles-ci sont le moteur de l'activité économique et du fait même, de l'amélioration des conditions de vie des populations. Barro (1990), évoque une réhabilitation du rôle des dépenses publiques non pas dans une perspective de régulation conjoncturelle, mais dans perspective structurelle de croissance à long terme.

Robert Solow, propose un modèle de croissance économique de longue période. Son modèle était fondé sur une fonction de production à facteurs substituables. Il fonde son analyse sur le taux de croissance démographique, sur le taux d'épargne et le taux de capital par tête. Pour lui le taux d'épargne à long terme doit être proportionnel au taux de la croissance démographique et le taux de capital par tête doit être optimal. Il est alors nécessaire qu'il y ait un capital humain bien qualifié pour assurer un facteur capital optimal à long terme. D'où la nécessité des investissements dans le capital humain. Ainsi dans sa théorie du capital humain, Becker souligne que « l'individu se livre à des calculs d'optimisation de manière à décider ou pas d'effectuer des investissements en formation, afin de gagner en productivité et donc en rémunération ». Un intérêt de cette analyse est qu'elle en adéquation avec les objectifs actuels du développement où beaucoup de gens jugent utile de se faire former aujourd'hui pour être compétent et indispensable demain.

De même cette analyse cadre bien avec l'une des dimensions du développement humain qui est un modèle de développement mesuré par l'indice de développement humain (IDH) et qui a été développé dans les années 90 par Amartya Sen. En effet, cette stratégie du développement économique met l'accent sur la dimension humaine du processus et non seulement sur les indicateurs de production et du revenu.

Par ailleurs les trois dimensions de base du modèle de développement humain repose sur la qualité de la santé, de l'éducation et sur le niveau de vie. Ces trois dimensions de base sous-tendent quatre indicateurs capitaux tels que : l'espérance de vie à la naissance, la durée moyenne de scolarisation, la durée attendue de scolarisation et le revenu national brut par habitant. La corrélation entre les dimensions du développement humain, soutenue par ces indicateurs précités poursuivent comme finalité : le bien-être, l'autonomisation et la justice sociale (rapport national sur le développement humain, 2015). Ces différents aspects du développement humain poursuivent comme objectif fondamental une croissance soutenue et durable. Dans cette même logique le gouvernement du Bénin a mis en place des stratégies et politiques budgétaires à l'endroit des populations les plus vulnérables par les Dépenses Sociales Prioritaires (DSP). Ces stratégies et politiques du gouvernement reposent sur la thèse centrale de la notion de développement humain qui considère que « les personnes sont la vraie richesse d'une nation ». Le rapport mondiale sur le développement humain publié en 1990 introduisait alors la notion de développement comme : « Un processus qui se traduit par l'élargissement des possibilités offertes à chacun. Vivre

longtemps et en bonne santé, être instruit et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie décent sont les plus importantes. S'y ajoutent la liberté politique, la jouissance des droits de l'Homme et le respect de soi, ce qu'Adam Smith appelle la capacité de se mêler aux autres sans avoir honte d'apparaître en public ».

Dans la même perspective, le programme des nations unies pour le développement (PNUD) revient deux décennie plus tard enrichir et repréciser le paradigme du développement humain, à la lumière des pratiques et expériences intervenues de par le monde. Le développement humain s'entend alors comme : « l'expansion des libertés des personnes à vivre une vie longue, en bonne santé et créative ; l'avancement des autres objectifs auxquels ils attachent une valeur ; et un engagement actif dans le façonnage de l'équité et de la durabilité du développement sur une planète partagée. Les populations sont tout à la fois les bénéficiaires et la force motrice du développement humain, en tant qu'individus et en tant que groupes ».

Ainsi, la conférence internationale de la population pour le développement tenue depuis 1994 reconnaît de façon explicite les « liens réciproques entre populations, croissance économique soutenue et développement durable » et demande « d'intégrer les stratégies en matière de population et les stratégies de développement ». Elle dans ses principes d'actions à propos de la « population, croissance économique soutenue et pauvreté » qu'une « croissance économique soutenue dans le cadre du développement durable est indispensable pour éliminer la pauvreté », car « l'élimination de celle-ci contribuera à freiner l'accroissement de la population et en hâter la stabilisation » ; ce qui permettait aux pays pauvres de disposer d'un peu plus de temps et de ressources pour faire face aux poussées démographiques.

Prenant aussi en compte cette évolution, l'UNFPA insistera dans ces différents rapports sur la population mondiale sur les potentialités que comportent les stratégies en matière de population pour le développement et la croissance économique. En s'appuyant sur les dimensions du développement qui dépassent la simple augmentation du PIB et d'autres agrégats économiques, ces rapports indiquent que la croissance économique n'induit pas automatiquement la réduction de la pauvreté. Alors les politiques budgétaires dans les domaines éducatif et sanitaire peuvent avoir un impact positif sur la croissance économique à court et à long terme. A court terme, les politiques éducatives, sanitaires, notamment la santé de la reproduction et les grandes endémies, en contribuant à la formation et au renforcement du capital humain ont un impact direct sur la croissance. A long terme, la transition démographique ouvre un « créneau démographique ». Le schéma du créneau ou de la fenêtre démographique constaté par l'UNFPA est la suivante : « les investissements sociaux aident à atteindre l'objectif du ralentissement de la croissance démographique... En l'espace d'une génération cette baisse de la fécondité ouvre un créneau démographique, c'est-à-dire une période au cours de laquelle une population active nombreuse soutient des personnes à charge, vieilles et jeunes relativement peu nombreuse en comparaison. Le créneau démographique est une occasion unique qui s'offre aux pays d'investir dans la croissance économique. Il ne s'ouvre qu'une seule fois et pas pour longtemps. En l'espace d'une génération, il se renferme à mesure que les populations vieillissent et que le rapport

de la population active aux personnes à charge devient à nouveau moins favorable » (UNFPA, 2002).

Le savoir est devenu un facteur primordial de la productivité des individus et des nations. C'est à juste titre que le vingtième siècle a été baptisé « Age du capital humain », dans la mesure où le principal facteur déterminant du niveau de vie d'un pays est la mesure dans laquelle il parvient à développer et à utiliser les compétences, le savoir, la santé, et l'éthique du travail de sa population. Une analyse de long terme permettra de comprendre que cette approche précitée nécessitera également des investissements dans le cadre du développement du capital humain grâce à une prestation efficace des services sociaux afin de s'assurer un bon développement.

Sur la base ces fondements théoriques sur le développement économique, les investissements sociaux étant des programmes d'actions prioritaires, alors le volet du microcrédit est devenu un élément principal pour assurer une croissance économique soutenue. Pour Pal (2009), il s'agit donc d'un moyen efficace pour stimuler l'esprit d'entreprise chez les populations pauvres afin que leur situation économique change du point de vue de la sécurité du revenu, la priorisation de la santé, l'éducation, l'environnement, l'émancipation des femmes et la participation politique.

En conséquence, le PAP donne des orientations par rapport aux actions prioritaires à mettre en œuvre pour assurer l'atteinte des objectifs de la SCRП courante. De plus, il indique quelles dépenses sont absolument primordiales pour la protection des couches vulnérables de la société à travers la définition des Dépenses Sociales Prioritaires (DSP) sur la base des actions prioritaire inscrites. Ainsi, le cout social des abattements sur les dépenses sociales de 2006-2007 d'une part, et les inondations de 2010 d'autre part, justifient la protection des dépenses sociales à partir de 2011 (rapport final sur l'analyse de la sélection des dépenses sociales prioritaires, mars 2016).

En reconnaissance de toutes les théories actuelles sur le développement économique, le monde entier s'engage à mettre l'accent sur la question de la croissance de et réduction de la pauvreté dans un environnement naturel sain et sans risques afin de garantir un développement économique soutenu et durable pour faire une transition des OMD vers les ODD d'ici 2030.

## **Paragraphe2 : Méthodologie de recherche**

Dans cette partie de notre étude, il sera question de préciser la méthode d'analyse, la procédure d'estimation du modèle ainsi que les sources des données.

### **1-Méthode d'analyse des données**

Le Bénin étant un pays économiquement pauvre, caractérisé par un secteur privé embryonnaire et une prééminence du secteur informel, il dépend donc fortement des financements provenant de l'extérieur pour ses politiques de développement du fait de la faible recette fiscale récoltée. Ainsi, dans le but d'atteindre l'objectif général de notre

étude, de même que les objectifs spécifiques et les hypothèses sous-jacentes, l'analyse sera menée par une approche empirique.

A cet effet deux types de financements ont été considérés, le financement intérieur et le financement extérieur. Le financement intérieur est celui qui provient des ressources propres de l'Etat (recettes budgétaire, obligation dette intérieure...) et le financement extérieur qui est indispensable au bien-être des pays pauvres (APD OCDE (Dons+ Prêts concessionnels), Allégement de la dette, Fonds verticaux sectoriels, Obligations internationales...).

Les hypothèses formulées seront testées et élucidées par un modèle économétrique.

Ainsi le modèle fera ressortir la relation entre les différents modes de financements et le produit intérieur brut au Bénin.

### **a-La spécification du modèle**

Le modèle de base retenu a pour cadre de référence la fonction de croissance de type Cobb-Douglas utilisée par Nubukpo en 2003, inspirée des travaux de Barro(1990), Ojo et Oshikoya(1995) et Tenou(1999). Ce modèle a l'avantage de prendre en compte un certain nombre de variables pertinentes de mieux expliquer l'évolution de la croissance du PIB réel dans les pays africains. Il se présente comme suit :

$$Y=AK^{\alpha}L^{\beta}$$

Avec  $Y$ = le revenu,  $K$ = capital,  $L$ = travail où  $\alpha$  et  $\beta$  représentent respectivement les élasticités du capital et du travail.

Ainsi, compte tenu de la spécificité de l'économie Béninoise, des objectifs et des hypothèses formulées, nous avons utilisé les variables explicatives ci-après pour formaliser notre modèle : Financement Public (FinPub), Aides Publiques au Développement (APD), Financement Privé (FinPr), Allégement de la Dette (AD). Ce modèle de base retenu sera linéarisé.

Ainsi l'équation du modèle peut s'écrire sous la forme ci-dessous :

$$\text{Log PIB}_t = \log A + \alpha_1 \log \text{FinPub}_t + \alpha_2 \log \text{ADP}_t + \alpha_3 \log \text{FinPr}_t + \alpha_4 \log \text{AD}_t + \varepsilon_t$$

**PIBr**: désigne le produit intérieur brut réel et représente la variable expliquée de ce modèle ;

**FinPub**: représente le financement public de l'Etat, elles sont utilisées pour mesurer l'engagement du gouvernement béninois dans le développement économique ;

**ADP**: représentent les aides publiques au développement, elles sont utilisées pour mesurer la dépendance de l'économie béninoise de l'extérieur pour son développement économique ;

**FinPr** : représente le financement privé, introduit pour mesurer son impact sur la croissance économique ;

**AD** : représente l'allégement de la dette, introduit pour montrer la volonté des partenaires de développement de nous voir se développer ;

$a_i (i=1= \dots=4)$  sont paramètres à estimer représentant les élasticités du produit intérieur brut par rapport aux différentes variables explicatives ;

$\varepsilon_t$ : le terme d'erreurs de spécification du modèle,  $t$  représente le temps et **log** est le logarithme népérien.

### **b-Résultats attendues des paramètres de notre modèle**

D'après la théorie économique nous pouvons émettre les hypothèses suivantes sur les signes espérés des paramètres des variables.

**Tableau n°1** : Signes attendus des paramètres

Variable expliquée	Variables explicatives	Signes des variables explicatives
PIBr	FinPub	+
	APD	+
	FinPr	+
	AD	+

**Source** : réalisé par les auteurs

## **2-Procédure d'estimation**

Dans cette partie il sera question de faire une étude économétrique (étude de stationnarité des variables de régression, tests statistiques ...).

### ▪ **Étude de stationnarité**

L'étude de la stationnarité des variables consiste à utiliser les tests de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) Si  $|ADF_{calculé}| > |ADF_{théorique}|$  alors la variable est dite stationnaire.

D'après Quinet (1969), un processus est stationnaire si la loi qui régit chacune des variables est aléatoire et indépendante du temps. Une série chronologique est dite stationnaire si et seulement si elle est la réalisation d'un processus stationnaire. Quant au non stationnarité, elle est souvent caractérisée par la présence d'une racine unitaire dans les séries ou par la rupture dans la tendance étudiée. Si les résultats issus de ce test révèlent que toutes les variables ne sont pas stationnaires en niveau, nous passerons au test de Co-intégration.

### ▪ **Test de Co-intégration**

L'analyse de la congrégation permet d'appréhender clairement la relation entre deux variables en cherchant l'existence d'un vecteur de Co intégration et en éliminant son effet, le cas échéant.

Deux séries  $Y_t$  et  $X_t$  sont dites Co intégrées si et seulement si :

Ces séries sont affectées d'une tendance stochastique de même ordre d'intégration

Une combinaison linéaire de ces séries permet de ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur

La Co intégration à l'Engle- Granger se fait en deux étapes

Étape 1 : La relation de notre thème est estimée par les Moindres Carrés Ordinaires (MCO).

Le résidu de la régression est ensuite soumis au test de stationnarité. Le processus est intégré si le résidu est stationnaire. Dans le cas contraire les séries ont des trajectoires divergentes et n'admettent pas de relation de long terme.

Étape 2 : On estime le Modèle à Correction d'Erreur (MCE) si l'hypothèse de Co-intégration est retenue. De plus Engle et Granger(1987) ont montré à travers le théorème de la représentation de Granger que toutes les séries intégrées peuvent être représentées par un MCE qui permet de corriger les écarts afin de converger vers l'équilibre de long terme et en même temps de connaître les comportements de cours terme.

- **Test de Ramsey Reset**

L'objectif de ce test est de savoir si le modèle souffre d'une omission ou d'une insuffisance de variables pertinentes et ceci en introduisant une variable fictive.

Ce test consiste à vérifier la significativité du modèle à travers l'effet de la variable fictive introduite. Si elle n'est pas significative alors la spécification due est complète, c'est-à-dire que le modèle a pris en compte toutes les variables pertinentes qui interviennent dans l'explication de la variable dépendante. Si par contre la variable fictive est significative alors les variables susceptibles d'influencer les variations de la variable dépendante seront introduites.

Si elle n'est pas significative alors la spécification due est complète, c'est à dire que le modèle a pris en compte toutes les variables pertinentes qui interviennent dans l'explication de la variable dépendante. Si par contre, la variable fictive est significative alors les variables susceptibles d'influencer les variations de la variable dépendante seront introduites.

- **Test de Fisher**

Ce test sera utilisé pour apprécier la qualité globale du modèle. Si  $|F_{calculé} > F_{théorique}|$  alors le modèle est globalement bon .Le coefficient de détermination  $R^2$  est également utilisé.

- **Test de Durbin-Waston**

Ce test est utilisé pour vérifier s'il y a auto corrélation des erreurs.

- **Test de God Frey Breush**

Ce test est utilisé pour vérifier si les erreurs sont auto corrélées ou non.

- **Test de normalité**

Le test de normalité sera effectué à celui de Jarque-Bera pour voir si les résidus sont normalement distribués pour le modèle.

### **3-Source des données**

Les données utilisées dans le cadre de notre étude sont des données secondaires. Elles couvrent la période 1980- 2014, soit 35 observations et sont collectées auprès de différentes structures comme :INSAE (Institut National de la Statistique et l'Analyse Economique) du Ministère du Plan, du Développement et de la Perspective ; DGB (Direction Générale du Budget), DGAE ( Direction Générale de l'Analyse Economique), de la CAA ( Caisse Autonome et d'Amortissement) ,tous du Ministère de l'Economie et des Finances, de la Bibliothèques de la FASEG et de L'ENAM et de quelques études précédemment effectuées dans le domaine.

Toutes les données collectées sont en séries annuelles allant de 1980 à 2014.

### **Chapitre 3 : Présentation, Analyse des résultats et Suggestions**

Ce chapitre aborde d'une part la présentation des résultats, l'analyse et l'interprétation économique puis d'autre part les limites et recommandations de politiques économiques

#### **Section 1 : Analyse descriptive et présentation des variables de l'étude**

##### **Paragraphe 1: Situation économique du Bénin et Analyse descriptive des variables d'étude**

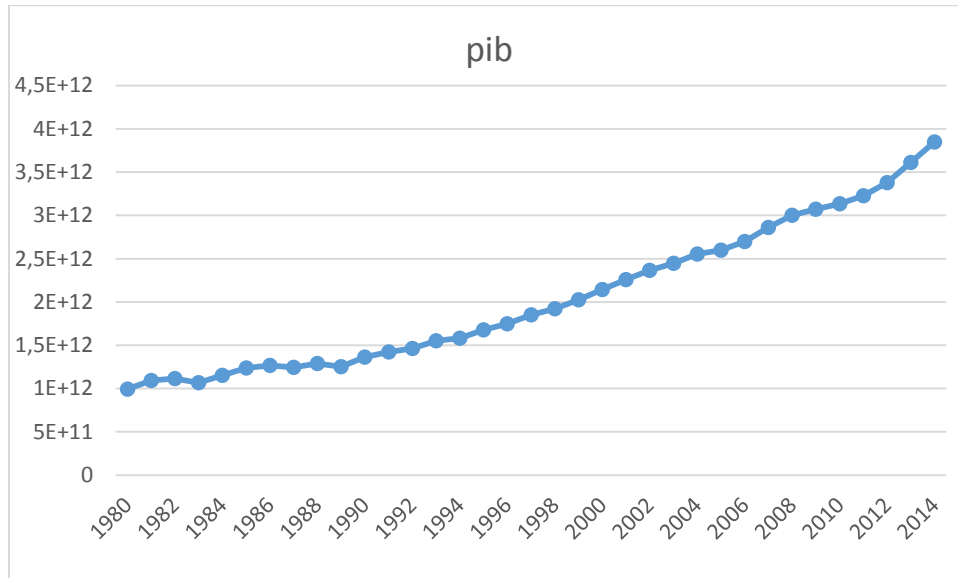
###### **A-Situation économique et macroéconomique du Bénin**

Le Bénin à l'instar des autres pays africains, a réalisé des performances économiques en ces dernières années. Depuis les années 2000, le pays a enregistré des croissances économiques remarquables dans son histoire. Une accélération sans précédent de la croissance économique a été observée sur cette période. Celle-ci s'est établie à 6,1% en 2000, repasse à 4,4% en 2002, puis à 3,1% en 2004. Elle remonte à 3,8% en 2006 et s'est établie à 5,1% en 2008. En 2010, la croissance économique chute et atteint les 2,6%. Mais en 2012, le pays a renoué avec une croissance établie à 5,4% et en 2014, elle atteint les 6,4%. La période a été marquée par un niveau modéré de l'inflation. Elle est caractérisée par un niveau d'endettement extérieur faible, une amélioration des recettes budgétaires accompagnée d'une maîtrise parfaite des finances publiques, malgré les difficultés survenues au cours de l'année 2009. Ainsi le Bénin, comme la plupart des pays africains, a été épargné des effets du premier tour de la crise financière mondiale de 2008, du faite de sa faible intégration aux marchés financiers internationaux. Cependant, depuis 2009, le pays ressent les effets de second tour cette crise, qui se manifeste par une baisse des flux internationaux (IDE, Transfert des migrants) et un ralentissement de l'économie.

En 2015, la conjoncture économique au premier semestre a été marquée par un recul de l'activité en lien avec les contre-performances des sous-secteurs : commerce, transport et télécommunication. L'indice global du chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 0,01% à fin juin 2015 en glissement annuel. Sur la base de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale au premier semestre, le taux de croissance ressortirait à 5,2% contre 6,5% en 2014. Au plan des finances publiques, les recettes budgétaires se sont établies à fin juin 2015 à 453,75 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 1031,65 milliards FCFA soit un taux de mobilisation de 44%. Comparée au niveau des recettes de la même période de l'année 2014, elles sont en hausse de 14,4%. En cette année 2016, l'économie est confrontée à d'énormes problèmes, suite à la contre-performance de l'économie au Nigéria et surtout suite à la dévaluation du Naira (monnaie nigériane).

**B- Analyse descriptive es variables de l'étude**

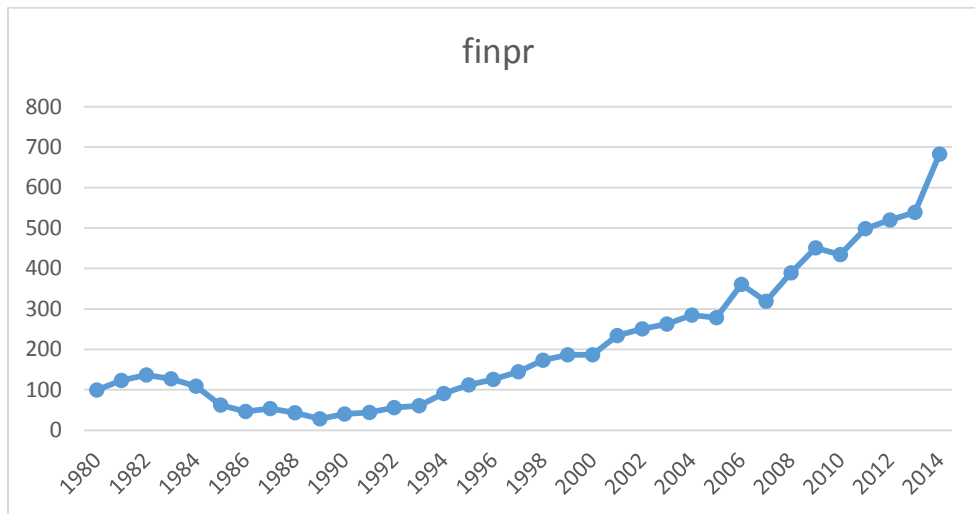
**Graphique n° 1** : Evolution du PIB réelde 1980 à 2014



**Source** :Réalisé par nous même à partir des données

Ce graphique retrace la situation économique du Bénin en matière de la croissance du PIB de 1980 à 2014. Suite à la crise économique financière au début des années 80, l'économie mondiale a connue de véritable régression surtout la croissance économique qui a connue des ralentissements. En effet, suite aux effets de cette crise, le Bénin a enregistré des croissances très faibles dans son histoire entre 1980 et 1990. Ainsi, Le graphique ci-dessus montre que la croissance du PIB réel est très lente et faible entre 1980 et 1983. Le PIB a connu une petite baisse entre 1983 et 1984 puis reprend une sa petite évolution entre 1984 et 1990. En 1990, le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) est mis en place par les Institutions de Breton Wood (IBW) pour soulager les pays en développement, notamment de l'Afrique. A cet effet, le pays a bénéficié des fruits de ce programme et le PIB a évolué de façon progressive avec un autre rythme jusqu'en 2004. Le rythme de la croissance du PIB s'est ralenti entre 2004 et 2006 suite à la baisse de la production du coton, puis reprend avec un autre rythme jusqu'en 2008. De 2008 à 2010, le rythme de la croissance du PIB s'est ralenti, suite à la crise économique financière de 2008 avec ses effets remarquables sur l'économie mondiale. Le rythme de la croissance du PIB a retrouvé une légère accélération à partir de 2010 jusqu'en 2014.

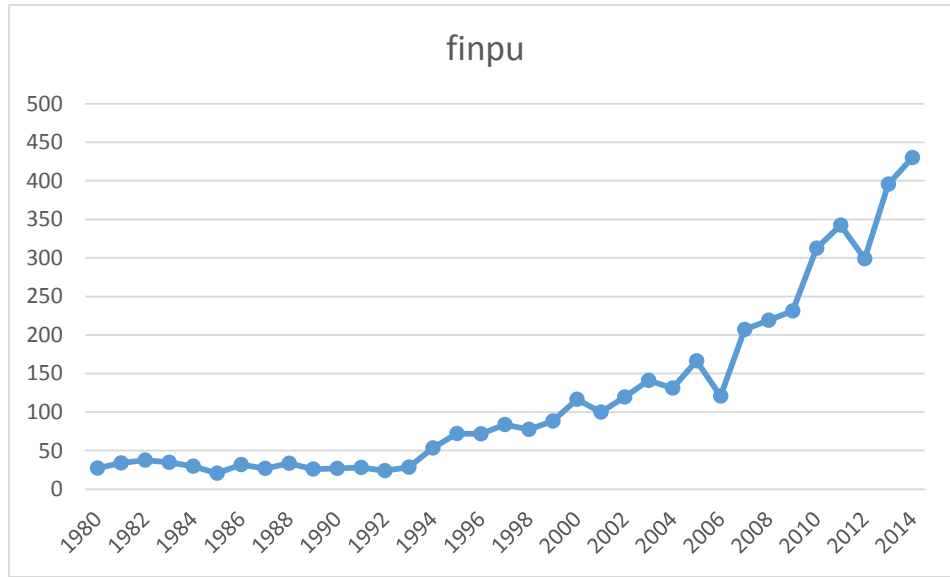
**Graphique n°2** : Evolution du Financement Privé de 1980 à 2014.



**Source** : Réalisé à partir des données

Le graphique ci-dessus présente l'évolution du financement privé au Bénin de 1980 à 2014. Ainsi, une petite progression du financement privé est observée entre 1980 et 1984, une progression légèrement au-dessous de 100 milliards FCFA. Il baisse de 100 milliards FCFA jusqu'à environ 25 milliards FCFA, suite aux effets de la crise économique et financière des années 80, avec un rythme presque constant sur la période 1985 à 1990. Après la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel des années 90 et suite à la dévaluation du FCFA en 1994 pour consolider les échanges et la compétitivité, le financement privé a beaucoup progressé entre 1990 et 2006 et s'est affiché à environ 350 milliards FCFA en 2006. Il baisse entre 2006 et 2008 s'est établie à 300 milliards FCFA suite aux effets de la crise de 2008. A partir de 2008, le financement privé a évolué de façon remarquable pour s'établir à 700 milliards FCFA en 2014.

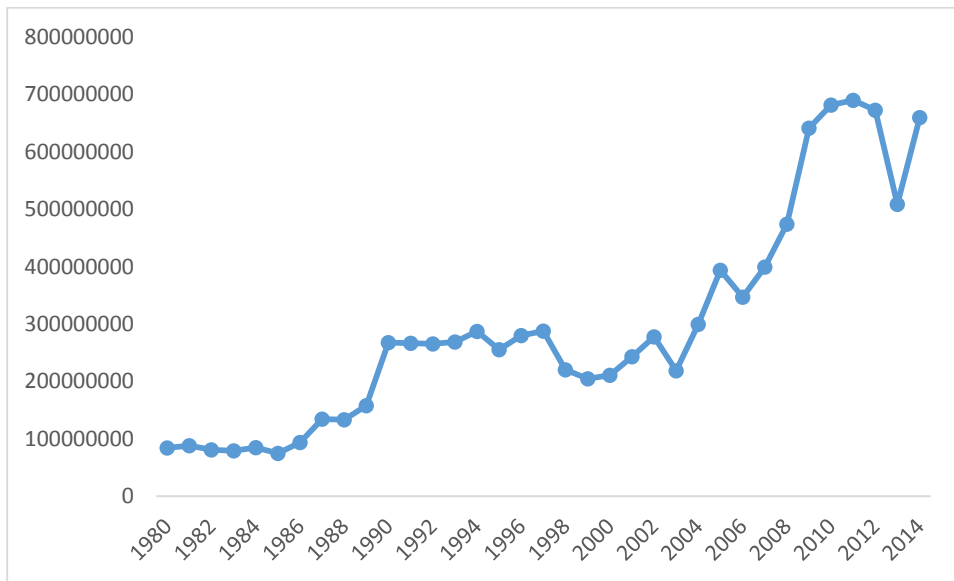
**Graphique n°3** : Evolution du financement public de 1980 à 2014



**Source** : réalisé à partir des données

Ce graphique présente l'évolution du financement public au Bénin entre 1980 et 2014. Le graphique nous montre que, le financement public est relativement constant sur la période de 1980 à 1994 à cause du faible taux des recettes fiscales et s'oscille autour de 45 milliards FCFA. Sur cette même période le pays a subi aussi des effets néfastes de l'effondrement socialisme Léninisme qui est le système économique du pays dans lequel la plupart des entreprises appartiennent à l'Etat. Ce qui ne permet pas le développement des entreprises privées qui peuvent enrichir la caisse de l'Etat par la recette fiscale de l'Etat. Le pays a opté pour le libéralisme économique en 1990. Dans ce nouvel élan, le privé a un grand poids. Ainsi le financement public passe de 50 milliards FCFA à partir de 1994 jusqu'à plus de 100 milliards en 2000. Il retombe à 100 milliards FCFA en 2002, puis évolue progressivement jusqu'à environ 155 milliards en 2006. Entre 2006 et 2007, il revient à moins de 150 milliards FCFA et a évolué considérablement de 2007 à 2011 jusqu'à atteindre 300 milliards FCFA. Il rechute à 250 milliards FCFA en 2012 suite aux effets secondaires de la crise de 2008, puis évolue de façon remarquable pour atteindre environ 450 milliards FCFA en 2014. Cette évolution remarquable du financement public à partir des années 2000, a été le fruit du Tarif Extérieur Unique (TEU) adopté dans la zone UEMOA et de la politique de la pression fiscale instaurée par les Etats membres de la zone.

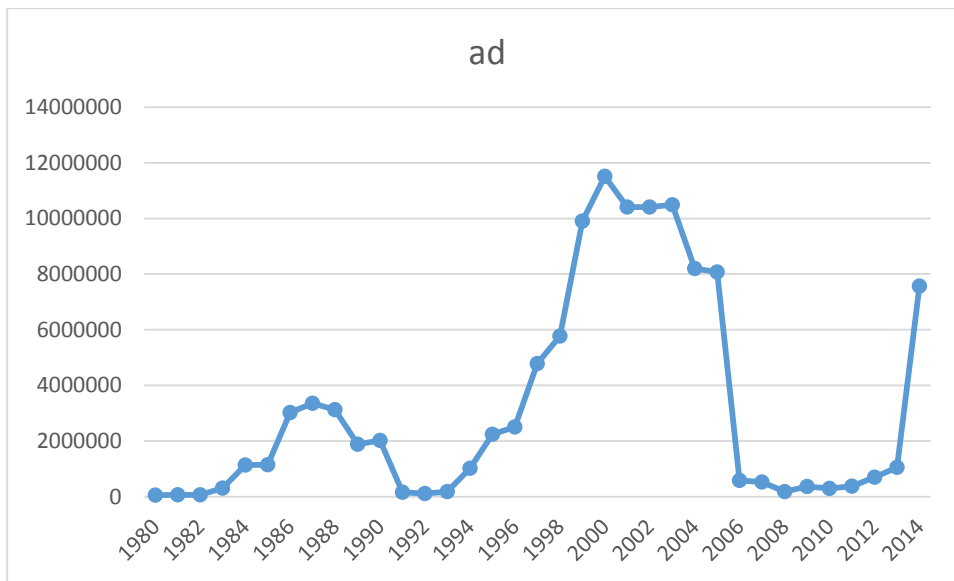
**Graphique n° 4** : Evolution des Aides Publiques au Développement de 1980 à 2014.



**Source** : Réalisé à partir des données

Le graphique ci-dessus montre l'évolution des Aides Publiques au Développement sur la période de 1980 à 2014. L'analyse économique de ce graphique nous permet de dire que sur la période allant de 1980 à 1986, les Aides Publiques au Développement étaient presque constantes et s'affichaient à environ 100000000 millions FCFA à cause de non maîtrise de la crise des années 80. Elles passent à environ 300000000 millions FCFA en 1990. A partir de là, elles étaient relativement constante jusqu'en 1997. Elles retombent en dessous de 300000000 millions FCFA entre 1998 et 2001, puis reviennent à un niveau constant en 2002. Elles reviennent à environ 250000000 FCFA en 2004, et elles passent à 400000000 millions FCFA en 2006. A partir de là, les Aides Publiques au Développement ont connues une accélération considérable pour atteindre 700000000 millions FCFA en 2012 avant de chuter à environ 500000000 millions FCFA et elles repassent à 700000000 millions en 2014.

**Graphique n° 5 :** Evolution de l'allégement de la dette de 1980 à 2014



**Source :** Réalisé à partir des données

Le graphique ci-dessus retrace l'évolution de l'allégement de la dette au Bénin de 1980 à 2014. Son analyse économique nous permet de comprendre que l'allégement de la dette était nul sur les périodes : de 1980 à 1984, de 1992 à 1994 et presque nul sur la période allant de 2006 à 2012. Entre 1986 et 1988, puis entre 2000 et 2004, il était presque constant et s'est affiché respectivement à environ 3000000 millions sur la première période et à environ 10000000 millions sur la seconde période. De 1988 à 1992, puis de 2004 à 2006, l'allégement de la dette a connu une baisse considérable. Il passe d'environ 3000000 millions jusqu'à la valeur nulle sur la première période et de 10000000 millions jusqu'à environ 0 millions en 2006. A partir de 2012, l'allégement de la dette a progressé et a atteint environ 8000000 millions en 2014.

## **Paragraphe 2 : Présentation des résultats de l'estimation**

### **A-Étude de la stationnarité et l'analyse de cointégration**

Comme il paraît important pour l'analyse des séries temporelles en générale, d'étudier la stationnarité des variables, nous présentons d'abord les résultats du test de stationnarité des variables avant de déboucher sur la forme du modèle.

#### **1-Analyse de la stationnarité des variables**

L'analyse de la stationnarité des séries a été réalisée grâce au test de stationnarité de Dickey-Fuller Augmenté. Les résultats du test sont présentés à l'annexe et sont résumés dans le

tableau ci-après :

**Tableau n°2** : Résultats du test de stationnarité

Variables	Niveau			1 <sup>ère</sup> différence			Décision
	ADF Value	Valeur critique 5%	Prob	ADF Value	Valeur critique 5%	Prob	
<b>Log(PIB)</b>	0,5397	-2,951	0,98	-6,415595	-2,954021	0,0000	I (1)
<b>Log(FINPU)</b>	0,0612	-2,951	0,9578	-6,5085	-1,9513	0,0000	I (1)
<b>Log(FINPR)</b>	-0,7962	-2,976	0,8041	-1,95	-1,70	0,0433	I (1)
<b>Log(APD)</b>	-0,80	-2,951	0,8039	-5,030328	-1,951	0,0000	I (1)
<b>Log(AD)</b>	-3,4236	-2,957	0,0174				I(0)

**Source** : Nos estimations sur Eviews 2016

La probabilité p-value attachée à la statistique de Mackinnon pour toutes les variables en niveau est supérieure à 5%. Aucune variable n'est donc stationnaire en niveau.

D'après les résultats du test de stationnarité de Dickey-Fuller Augmenté, toutes les variables d'étude sont stationnaires à première différence excepté la variable AD (cf annexe) autorisant ainsi l'étude de la cointégration à partir de ces variables.

En effet, pour toutes les variables :

$|ADF| > |Valeur\ Critique\ de\ Mackinnon|$  au seuil de 5%.

Ce qui permet d'accepter l'hypothèse alternative  $H_1$  de stationnarité des variables correspondantes.

❖ **Test de co-intégration de JOHANSEN**

Les résultats du test de Co-intégration de Johansen de l'équation indiquent une relation de Co-intégration d'ordre 1 à 5% lorsqu'on prend pour méthode de décision la statistique.

En effet, la présence d'une étoile sur la statistique de trace avec lags 1, montre qu'il existe une seule relation de Co-intégration dans les séries (cf. annexe). Il y a donc nécessité de réaliser un Modèle à Correction d'Erreur (MCE).

**B-Estimation dumodèledelongterme**

**Tableau n°3** : Résultat d'estimations de long terme

<b>linéaire régression</b>		<b>Nombre d'observations = 35</b>		
		<b>F-statistic = 231,8587</b>		
		<b>Prob &gt; F = 0,0000</b>		
		<b>R-squared = 0,968666</b>		
Log(LPIB)	<b>Coef,</b>	<b>Std, Err</b>	<b>T</b>	<b>p&gt; z </b>
C	<b>21,73216</b>	<b>0,823898</b>	<b>26,37724</b>	<b>0,0000</b>
Log(FINPU)	<b>0,097544</b>	<b>0,056678</b>	<b>1,721024</b>	<b>0,0955</b>
Log(FINPR)	<b>0,164182</b>	<b>0,071167</b>	<b>2,306999</b>	<b>0,0281</b>
Log(APD)	<b>0,255463</b>	<b>0,043361</b>	<b>5,891599</b>	<b>0,0000</b>
Log(AD)	<b>0,028489</b>	<b>0,009309</b>	<b>3,060343</b>	<b>0,0046</b>

**Source** :réalisé par auteur sous Eviews, 2016

**1-Evaluation du pouvoir significatif du modèle**

Le R<sup>2</sup> mesure le pouvoir explicatif du modèle et indique le pourcentage des variabilités de la variable dépendante expliquée par les variables explicatives incluses et est ici égal à 0,9259soit 93%. Cela signifie que le degré de relation entre la variable expliquée et les variables explicatives est de 93% : le modèle a un bon pouvoir explicatif de l'indice de développement économique.

❖ **Résultat du test de student**

Lastatistique t de Student indique le degrédesignificativité dechaque variable delarégressionetdoncde l'opportunité d'êtreinclusedanslemodèle àtraverslecalculdelaprobabilité liée à chaque statistique. Ceci nous conduit à tester les hypothèses suivantes :

$$\begin{cases} H_0 : \text{non significatif} \\ H_1 : \text{significatif} \end{cases}$$

Lorsque T-statistic > T<sub>lu</sub>, on rejette H<sub>0</sub>. Dans le cas contraire on accepte.

D'après les résultats du tableau, au seuil de 5%, les coefficients associés aux variables explicatives du PIB (FinPub, APDet AD) sont significatives au seuil de 5% avec leur probabilités respectives (0,0281; 0,000et 0,046). Cela nous conduit à accepter l'hypothèse  $H_1$  car leur T-statistic est supérieur à  $T_{lu}$ . Le coefficient associé à la variable FinPr est significatif au seuil de 10% (Prob = 0,0955)

❖ **Résultat du test de FISHER**

La statistique  $F$  de Fisher indique le degré de significativité globale du modèle. Il teste l'hypothèse de nullité des coefficients de toutes les variables explicatives contenues dans le modèle. Ce test de FISHER permet la significativité globale du modèle. Il consiste à tester l'hypothèse suivante :

$$\begin{cases} H_0: \beta_0 = \beta_1 = \beta_2 = \beta_3 = \beta_4 (\text{le modèle n'est pas bon}) \\ H_1: \beta_i \neq 0 (\text{le modèle est bon}) \end{cases}$$

Au seuil de 5% lorsque Prob (F-statistic) < 5%, on rejette  $H_0$ . Dans le cas contraire, on accepte  $H_0$ , Selon les résultats du test. On a : Prob (F-statistic) = 0,00000 donc le modèle est globalement bon et par conséquent l'hypothèse nulle  $H_0$  est rejetée.

**3-Vérification de la normalité des erreurs**

Il ressort de l'analyse des résultats que, la probabilité associée au test JarqueBera égale à 0,638370 ; est supérieur à 5%. Les séries sont donc normales sur la période 1980 à 2014.

❖ **Résultat du test d'hétéroscédasticité de white**

On teste les hypothèses suivantes :

$$\begin{cases} H_0 : \text{le modèle est homoscédastique} \\ H_1 : \text{le modèle est hétéroscédastique} \end{cases}$$

Le test d'homoscédasticité de white est fait après avoir estimé les paramètres par MCO. Les résultats du test montrent que la probabilité (F-statistic) est 0,3174 supérieure à 5%. Le modèle est alors hétéroscédastique.

❖ **Résultat du test d'auto corrélation des erreurs de Breusch-Godfrey**

Le test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey indique une absence d'autocorrélation des erreurs (Prob=0,0600 > 0,05). Alors les erreurs sont non corrélées.

❖ **Résultat du test de CUSUM**

Le test de CUSUM confirme que le modèle est ponctuellement stable car la courbe n'est pas sortie du cordon (cf. annexe), mais pas structurellement. Le modèle à correction d'erreur s'avère donc important

❖ **Test de Ramsey Reset**

Ce test consiste à vérifier la significativité du modèle à travers l'effet de la variable fictive introduite. Si elle n'est pas significative, alors la spécification du modèle est complète c'est-à-dire que le modèle a pris en compte les variables pertinentes qui interviennent dans l'explication de la variable dépendante.

Si par contre, la variable fictive est significative alors les variables susceptibles d'influencer les variations de la variable dépendante seront introduites.

D'après le test de Ramsey sur le modèle, la probabilité de la variable fictive est de 0,0755 donc supérieure à 5%; le modèle ne souffre pas alors omission (cf annexe).

**4-Estimation dumodèledecourtterme**

**Tableau n°4** : Résultat d'estimation du modèle de court terme

Linéaire régression		Nombre d'observations= 35		
		F= 8,656923		
		Prob > F = 0,047471		
		R-squared= 0,105263		
D(Log(PIB))	Coef,	Std, Err	T	p> z
C	0,036197	0,006105	5,929536	0,0000
D(LFINPR)	0,02309 :0	0,026888	0,858750	0,03978
D(LFINPU)	0,027096	0,027347	0,990802	0,03303
D(LAPD)	0,006298	0,037082	0,169848	0,08664
D(LAD)	-0,001151	0,006009	-0,191523	0,08495
RESID	-0,103763	0,096939	-1,070393	0,0236

**Source** : réalisé par auteur sous Eviews, 2016

D'après les résultats de student du tableau, il ressort que le coefficient associé à la force de rappel est négatif (-0,103763) et significativement différent de zéro (0) au seuil statistique de 5% (prob= 0,023). Il existe bien un mécanisme à correction d'erreur. A long terme les déséquilibres entre le PIB et les quatre variables explicatives se compensent de sorte que les séries ont des évolutions similaires.

Le pouvoir explicatif du modèle montre que la spécification du modèle de court terme n'est pas de bonne qualité ( $R^2=0,1052$ ), l'ajustement est faible.

## **Section n°2 : Analyse des résultats et recommandation**

### **Paragraphe n°1 : Analyse des résultats**

#### **A-Qualité d'estimation du modèle de court terme**

D'après, des résultats d'estimation de court terme, il ressort que les variables explicatives : le financement public, le financement privé, aides publiques au développement et l'allègement de dette sont significatives.

Ainsi, une augmentation de 1% des variables : financement public, aides publiques au développement et financement privé, entraîne une augmentation respectif de 0,027096% ; de 0,006298% et de 0,023090% sur le PIB. Les variables : financement public et financement privé sont plus significatif que l'aide publique au développement. Ce qui confirme les résultats de recherche de Rioja (1999), qui montre que le financement par une augmentation du taux de taxation sur la production permet d'augmenter à la fois le PIB et l'investissement privé. Le faible taux de significativité de l'aide publique au développement sur la croissance trouve sa concrétisation dans le fondement de la politique économique qui montre que suite un choc économique par exemple, à court terme les institutions financières sont retissant pour faire des emprunts.

Cependant, quant à la variable : allègement de la dette, une augmentation 1% de celle-ci entraîne une diminution de 0,001151 % PIB. Ce qui montre que chaque doit s'efforcer pour financer son économie par les recettes propres à lui et donc avec un faible niveau d'endettement

#### **B-Qualité d'estimation du modèle à long terme.**

De l'estimation du modèle de long terme, il ressort que les variables explicatives : financement public, financement privé, aides publiques au développement et l'allègement de la dette, sont significatives.

Ainsi, une augmentation de 1% de la variable "financement public" entraîne une augmentation du PIB, indicateur de la croissance économique, de 0,097544%.

Cependant, pour ce qui est de la variable "financement privé", il ressort de l'analyse du modèle qu'une augmentation de 1% de ce dernier entraîne une augmentation du PIB de 0,164182%.

De l'analyse des résultats du modèle, il ressort une relation significative entre les publiques au développement et le PIB d'une part, et d'autre part, entre l'allègement de la dette et le PIB, indicateur de la croissance économique.

Ainsi, une augmentation de 1% des aides publiques au développement et l'allègement de la dette, entraîne respectivement une augmentation de 0,255463% et 0,028489% du PIB, indicateurs de la croissance économique. . L'analyse économique nous permet de conclure qu'à long terme l'aide publique au développement est plus significative que le financement public, le financement privé et l'allègement de la dette. Ce qui confirme les résultats de recherche de Papnek, qui a conclu que l'aide internationale a un effet significativement positif sur la croissance. De même, ces résultats valident les résultats de recherche de Stoneman (1975) et de Synder (1993) qui ont mis en évidence l'impact significatif positif de l'aide sur la croissance pour différents échantillons de pays. Douzounet Mallay a donc raison lorsqu'il dit que « Un flux de l'aide internationale est supposé se répercuter sur l'accumulation du capital en s'ajoutant totalement à l'épargne domestique venant ainsi combler le déficit en épargne qui contraint la croissance des pays en développement ».

### **C-Validation des hypothèses**

#### **Hypothèse 1 :**

Les résultats issus des estimations du modèle montrent que le Financement Public (FinPub) a un effet positif significatif à court et à long terme sur la croissance économique. Donc l'hypothèse 1 selon laquelle « le financement public a un effet positif sur la croissance économique au Bénin » est vérifiée.

#### **Hypothèse 2 :**

D'après les résultats de l'estimation du modèle, les Aides Publiques au Développement (APD) ont un effet positif significatif à court et à long terme sur la croissance économique. Donc l'hypothèse 2 selon laquelle « le financement par les Aides Publiques au Développement a un effet positif sur la croissance économique au Bénin » est vérifiée.



**Paragraphe n°2 : Suggestions**

**Suggestions**

L'étude des variables explicatives sur la variable expliquée, le PIB nous permet de formuler politiques suivantes, qui par leurs adoptions pourront renforcer la qualité de la richesse nationale. Au nombre de celles-ci nous pouvons citer :

- développer les infrastructures de qualité nécessaire à l'accroissement du secteur privé, notamment celles du transport de l'énergie et de la télécommunication.
- Promouvoir la transparence et l'efficacité de l'administration fiscale et principalement améliorer le taux d'imposition
- renforcer le système financier en améliorant le cadre macroéconomique pour faciliter l'entrée des capitaux étrangers
- élargir le moment de dialogue et assurer un bon partenariat public-privé
- assurer une bonne gouvernance et faire bonne planification de l'économie.

## CONCLUSION

La présente étude s'est intéressée à analyser le financement de développement économique au Bénin. Elle s'est essentiellement appliquée à déterminer le mode de financement le plus significatif en matière de développement économique plus particulièrement sur la croissance économique du PIB en valeur réelle. Pour y parvenir nous avons procédé à l'estimation d'un modèle économétrique dont le modèle de base qui a retenu notre attention est celui de Cobb-Douglas dont la spécification a été de linéariser le modèle en considérant le financement public, l'aide publique au développement, le financement privé et l'allègement de la dette comme variables explicatives et le PIB réel comme la production en utilisant les séries temporelles entre 1980 et 2014. En premier lieu nous avons procédé au test de diagnostic. L'ordre des variables a d'abord été déterminé, à l'aide des tests de Dickey-Fuller Augmenté (ADF), les résultats de ce test ont montré que toutes les variables sont stationnaires en différence première. Aussi est-il effectué de la présence de cointégration avec le test de stationnarité des résidus qui a permis d'écrire un modèle de long terme et un modèle de court terme.

Nous avons procédé en deuxième lieu au test de validation du modèle. Il s'agit de significativité globale de Fischer, de la qualité de la régression de Ramsey, d'hétéroscédasticité de White, de Cusum et Cusum carré et de normalité de Jacque-Bera.

Les résultats de ces tests ont montré que le modèle est globalement significatif, la qualité de la régression est relativement bonne, que le modèle ne souffre pas d'omission de variables importantes, que les erreurs sont homoscédastiques, que le modèle témoigne d'une stabilité et les erreurs suivent une loi normale. Il ressort de notre estimation que les quatre variables sont significatives dans le modèle de long terme à savoir : le financement public, l'aide publique au développement, le financement privé et l'allègement de la dette et trois variables à court terme qui sont : le financement public, l'aide publique au développement et le financement privé

Au regard de ces résultats les autorités publiques de notre pays se doivent d'appliquer des politiques plus efficaces afin d'attirer les capitaux étrangers, notamment les institutions techniques et financières qui sont les seules habilités à octroyer les publiques au développement qui contribuent largement à la croissance économique.

**REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE**

- Abel G. rapport sur la présentation du Bénin en Afrique de l'ouest : novembre 2013
- Smith (1776), Recherche sur la nature et les causes des richesses des nations. Dominique G. et Pierre, R (1995), « les nouvelles théories de la croissance »
- Artus et Kaabi M. (1993), « Dépenses publiques, Progrès technique et Croissance », Revue Economique n°2 pp. 287-318.
- Ahmed MOUMMI (2012), « La mobilisation des ressources fiscales et son impact sur les niveaux de vie des ménages : cas du Niger, vol 42p
- Barro R. (1990), « Government Spending in a simple Model of Endogenous Growth », Journal of political Economy, 98(5), pp 103-125
- Domar E. (1946), « Capital Expansion rate of Growth and Employment », Econometrical, 14 April, pp 137-147
- Banque mondiale (2004), pour une plus grande efficacité des dépenses publiques, 20 Déc. 2004 rapport n°29656-Ben
- Dictionnaire universel : édition 2007
- El Hadji Fall et al ; Rapport national sur le développement humain 2015 ;
- François P. (1990), « Dictionnaire Economique et social », Hatier
- GBIAN (2000), « Etude sur les déterminants privés de la croissance au Bénin »,2000.
- Gouvernement Béninois (2009), « Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté », édition 2009
- Guide d'investissement au Bénin, opportunités et conditions, janvier 2010, Rapport des Nations Unis, Bénin.
- Harrod R. (1939), « An Essay in Dynamic Theory Economic Journal, 49, pp. 14-33
- Lexique d'économie(13ème édition, 2014 ; 871pages) ;
- Kaldor N. (1961), « capital Accumulation and Economic Growth », in the theory of capital, LUTS and HAGUE (eds), st Martin's Press, pp, 117-122
- Ministère de Développement, de la Planification et de la Coordination des Actions Gouvernementales : Rapport sur l'état d'avancement des projets et programmes d'investissements publics : juin 2011 ;
- Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ; Rapport final sur l'analyse de la sélection des dépenses sociales prioritaires, mars 2016 ;
- Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ; Rapport économique et financier : gestion 2016 ;

Mills P. et Quinet A. (1992), « dépenses publiques et croissance », Revue Française d'Economie, n°3 pp. 29-60

Rapport de l'UNESCO sur le financement de l'éducation en Afrique Subsaharienne, relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité, vol 130p, 2011.

Samaké (2008), « l'impact des investissements public et privé sur la croissance au Bénin »

GNIMADI Ange Albert et KPOSSOU Jean-Pierre, mémoire de licence, UAC 2015 sur « effet de l'investissement privé sur la croissance économique au Bénin ».

Mohamed BAYOUDH (2012), «investissement en infrastructure publique et croissance en Tunisie, Analyse en équilibre général calculable », Thèse pour l'obtention du grade de PhilosophiaeDoctor (PhD) de l'université de Laval, Québec

Papanek, G.F. (1973), « Aid Foreign Private Investments, Savings, and Growth in Less developed Countries » Journal of Political Economy 81(1): 120-30

Snyder D. (1993), «DonorBiasTowards Small Countries: An Overlooked Factor in the Analysis of foreign Aid and Economic Growth » Applied Economics 25: 481-488

Stoneman,C. (1975), « Foreign Capital and Economic Growth », World Deloppement 3(1) 11-26

Temou K. (1999), « Les déterminants de la croissance à long terme dans les pays de l'UEMOA, Notes d'information et statistique, Etudes et recherches n° 493, BCEAO.

**ANNEXES**

**ANNEXE 1** : Test sur les différentes variables

Null Hypothesis: PIB has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

---

---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.539759	0.9857
Test critical		
values: 1% level	-3.639407	
5% level	-2.951125	
10% level	-2.614300	

---

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(PIB) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

---

---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.415595	0.0000
Test critical		
values: 1% level	-3.646342	
5% level	-2.954021	
10% level	-2.615817	

---

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: FINPU has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

---

---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.061245	0.9578
Test critical		
values: 1% level	-3.639407	
5% level	-2.951125	
10% level	-2.614300	

---

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(FINPU) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

---

---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.508596	0.0000
Test critical		
values: 1% level	-2.636901	
5% level	-1.951332	
10% level	-1.610747	

---

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: FINPR has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 7 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

---

---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.796252	0.8041
Test critical		
values: 1% level	-3.699871	
5% level	-2.976263	
10% level	-2.627420	

---

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(FINPR) has a unit root  
Exogenous: None  
Lag Length: 7 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

---

---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.704236	0.0833
Test critical		
values: 1% level	-2.656915	
5% level	-1.954414	
10% level	-1.609329	

---

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: APD has a unit root  
Exogenous: Constant  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

---

---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.808395	0.8039
Test critical		
values: 1% level	-3.639407	
5% level	-2.951125	
10% level	-2.614300	

---

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(APD) has a unit root  
Exogenous: None  
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

---

---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.030328	0.0000
Test critical		
values: 1% level	-2.636901	
5% level	-1.951332	
10% level	-1.610747	

---

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: AD has a unit root  
 Exogenous: Constant  
 Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.423636	0.0174
Test critical values:		
1% level	-3.653730	
5% level	-2.957110	
10% level	-2.617434	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

**ANNEXES 2 :** Estimation du modèle à long terme

Date: 12/30/16 Time: 13:11  
 Sample (adjusted): 1980 2014  
 Included observations: 35 afteradjustments  
 Trend assumption: Linear deterministic trend (restricted)  
 Series: PIB FINPR FINPU APD AD  
 Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesize d	No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0	0.731734	104.9142	88.80380	0.0021
Atmost 1	1	0.564842	61.49367	63.87610	0.0781
Atmost 2	2	0.440741	34.03617	42.91525	0.2868
Atmost 3	3	0.241160	14.85847	25.87211	0.5863
Atmost 4	4	0.159949	5.751651	12.51798	0.4925

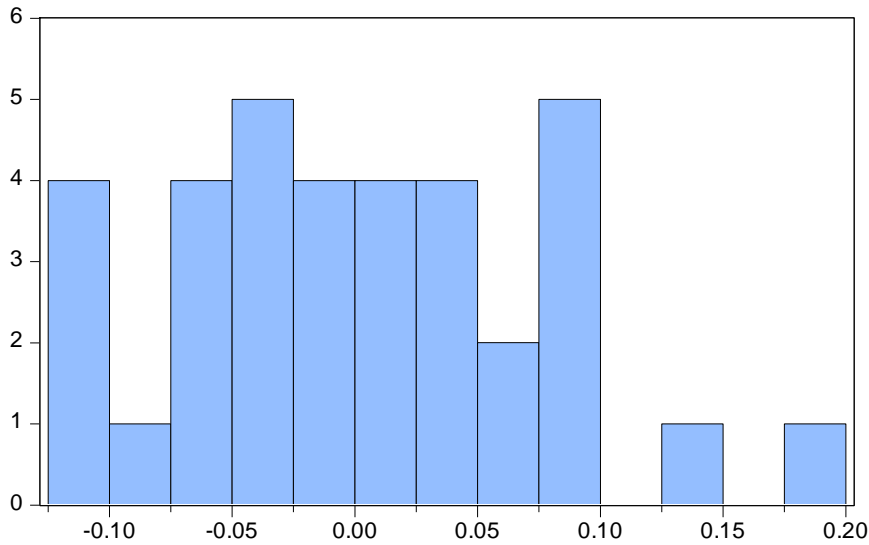
Trace test indicates 1 cointegratingeqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Dependent Variable: PIB  
 Method: Least Squares  
 Date: 12/30/16 Time: 13:13  
 Sample: 1980 2014  
 Included observations: 35

Variable	Coefficien t	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	21.73216	0.823898	26.37724	0.0000
FINPR	0.097544	0.056678	1.721024	0.0955
FINPU	0.164182	0.071167	2.306999	0.0281
APD	0.255463	0.043361	5.891599	0.0000
AD	0.028489	0.009309	3.060343	0.0046
				28.2649
R-squared	0.968666	Meandependent var	9	
Adjusted squared	R-0.964488	S.D. dependent var	3	0.40767
				-
				2.16303
S.E. of regression	0.076824	Akaike info criterion	8	
				-
				1.94084
Sumsquaredresid	0.177057	Schwarz criterion	6	
				-
		Hannan-Quinn		2.08633
Log likelihood	42.85317	criter.	8	
				1.22742
F-statistic	231.8587	Durbin-Watson stat	1	
Prob(F-statistic)	0.000000			



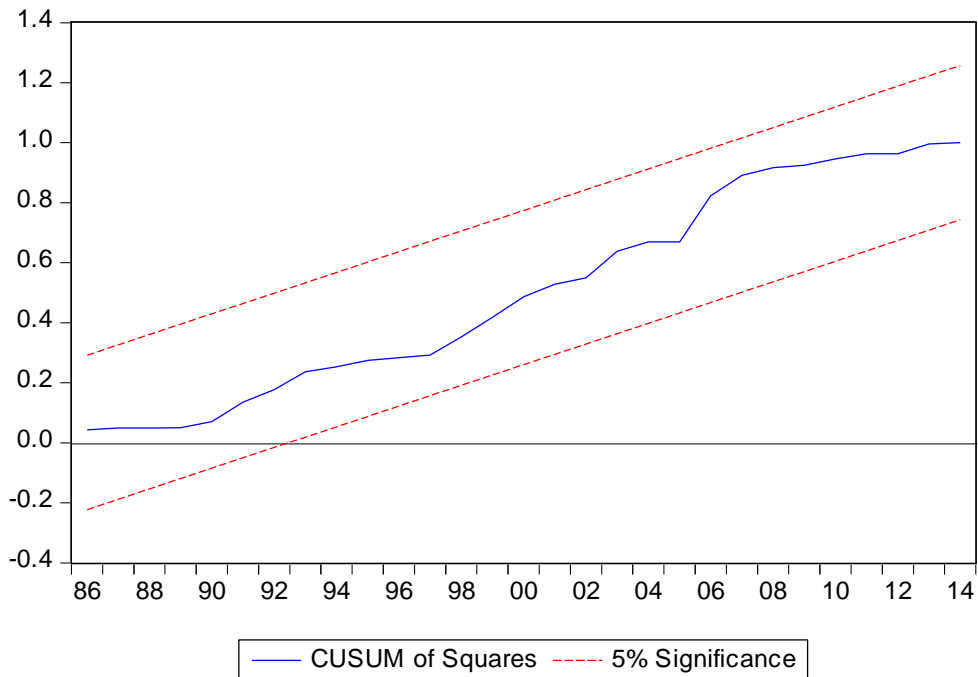
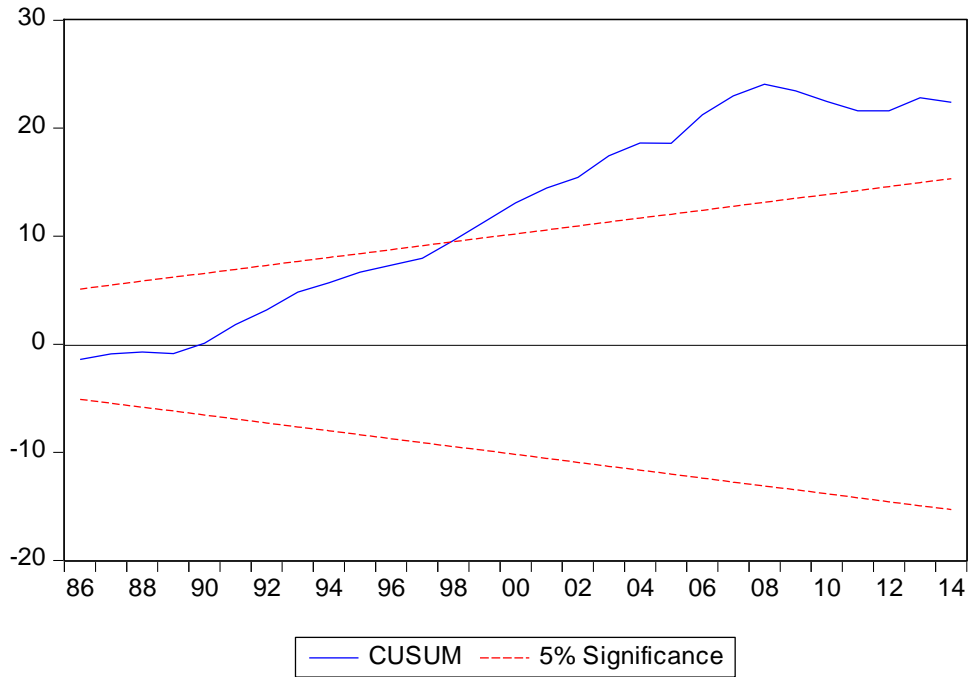
Series: Residuals	
Sample 1980 2014	
Observations 35	
Mean	-5.19e-15
Median	-0.005786
Maximum	0.181575
Minimum	-0.112062
Std. Dev.	0.072163
Skewness	0.340313
Kurtosis	2.609747
Jarque-Bera	0.897675
Probability	0.638370

**Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:**

F-statistic	3.115728	Prob. F(2,28)	0.0600
		Prob.	Chi-
Obs*R-squared	6.371361	Square(2)	0.0414

**Heteroskedasticity Test: White**

F-statistic	1.248327	Prob. F(14,20)	0.3174
		Prob.	Chi-
Obs*R-squared	16.32166	Square(14)	0.2941
Scaledexplained		Prob.	Chi-
SS	9.651579	Square(14)	0.7872



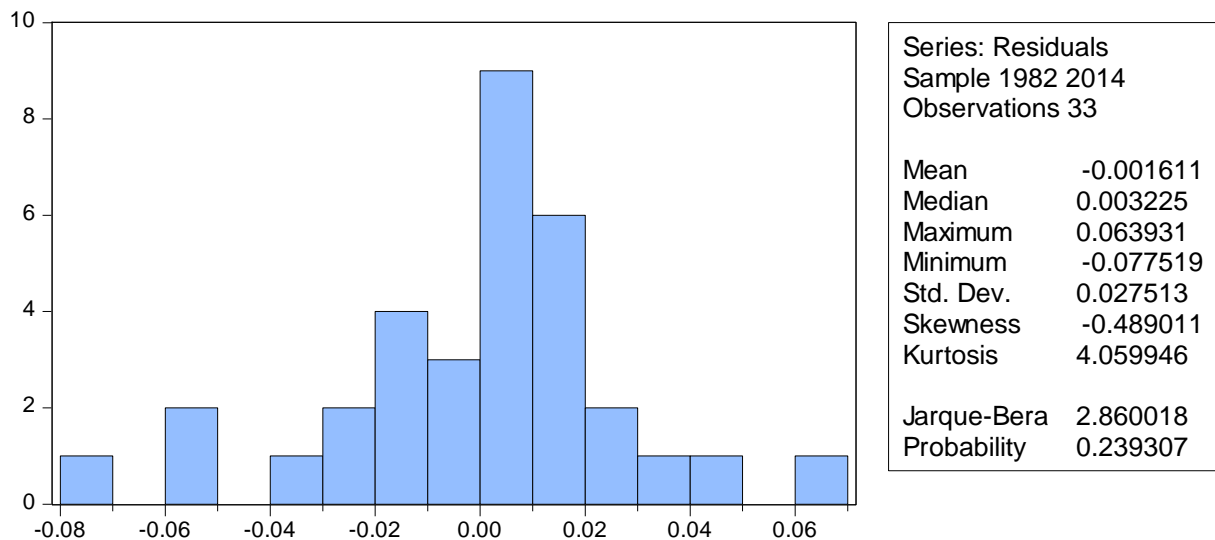
**ANNEXES 3** : Estimation à court terme

Dependent Variable: D(PIB)  
 Method: Least Squares  
 Date: 12/30/16 Time: 13:17  
 Sample (adjusted): 1980 2014  
 Included observations: 35 after adjustments

Variable	Coefficien t	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.036197	0.006105	5.929536	0.0000
D(FINPR)	0.023090	0.026888	0.858750	0.03978
D(FINPU)	0.027096	0.027347	0.990802	0.03303
D(APD)	0.006298	0.037082	0.169848	0.08664
D(AD)	-0.001151	0.006009	-0.191523	0.08495
RESID(-1)	-0.103763	1.096939	-0.070393	0.0236

R-squared	0.105263	Meandependent var	3
Adjusted squared	-0.054511	S.D. dependent var	4
S.E. of regression	0.030000	Akaike info criterion	8
Sumsquaredresid	0.025200	Schwarz criterion	1
Log likelihood	74.27996	Hannan-Quinn criter.	0
F-statistic	8.656923	Durbin-Watson stat	7
Prob(F-statistic)	0.047471		

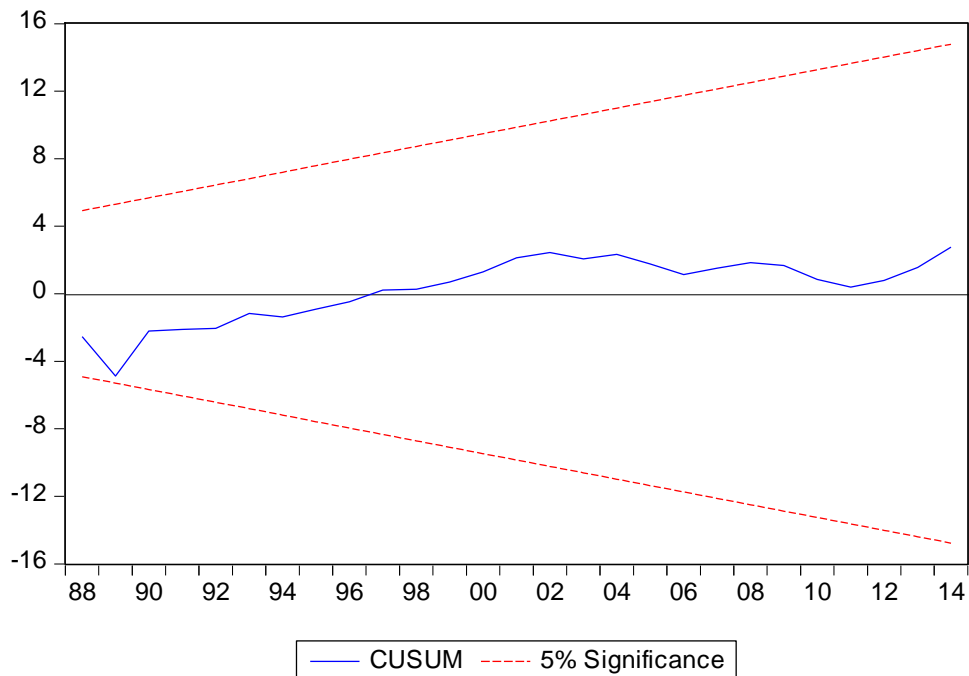


Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	2.949466	Prob. F(2,25)	0.0708
Obs*R-squared	5.223551	Prob. Chi-Square(2)	0.0734

Heteroskedasticity Test: ARCH

F-statistic	0.308027	Prob. F(1,30)	0.5830
Obs*R-squared	0.325223	Prob. Chi-Square(1)	0.5685



**Table des matières**

Avertissement.....	i
DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ivv
REMERCIEMENTS.....	vii
Liste des Tableaux.....	viii
Liste des figures.....	viii
Résumé.....	ixx
Sommaire.....	x
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : Cadre institutionnelle, Etat des lieux et suggestions.....	3
Section 1 : Le cadre de l'étude.....	3
Paragraphe 1 : Brève présentation du MEF.....	3
Paragraphe 2 : La Direction Générale du Budget (DGB).....	5
Section 2 : Déroulement du stage, Etat des lieux et suggestions.....	12
Paragraphe1 : Déroulement du stage et Etat des lieux.....	12
Paragraphe n° 2 : Suggestions.....	13
Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique.....	14
Section1 : Problématique, objectifs et hypothèses.....	14
Paragraphe1 : Problématique.....	14
Paragraphe2 : Objectifs et hypothèses de l'étude.....	16
Section2 : Revue de la littérature et méthodologie de l'étude.....	16
Paragraphe1 : Revue de la littérature.....	16
Paragraphe2 : Méthodologie de recherche.....	27
Tableau N°1 Signes attendus des paramètres.....	29
Chapitre 3 : Présentation, Analyse des résultats et Suggestions.....	32
Section 1 : Analyse descriptive et présentation des variables de l'étude.....	32
Paragraphe 1 : Situation économique du Bénin et Analyse descriptive des variables d'étude.....	32
Graphique n° 1 : Evolution du PIB réel de 1980 à 2014.....	33
Graphique n°2 : Evolution du financement Privé de 1980 à 2014.....	34
Graphique n°3 : Evolution du financement public en 1980 à 2014.....	35
Graphique n° 4 : Evolution des Aides Publiques au Développement de 1980 à 2014.....	36
Graphique n° 5 : Evolution de l'allégement de la dette de 1980 à 2014.....	37

Paragraphe 2 : Présentation des résultats de l'estimation .....	37
Tableau n°2 : Résultats du test de stationnarité .....	39
Tableau n°3 : Résultat d'estimations de long terme.....	40
Tableau n°4 : Résultat d'estimation du modèle de court terme .....	41
Section n°2 : Analyse des résultats et recommandation .....	42
Paragraphe n°1 : Analyse des résultats .....	42
Paragraphe n°2 : Suggestions.....	45
CONCLUSION .....	46
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	47
ANNEXES .....	49
Table des matières .....	58